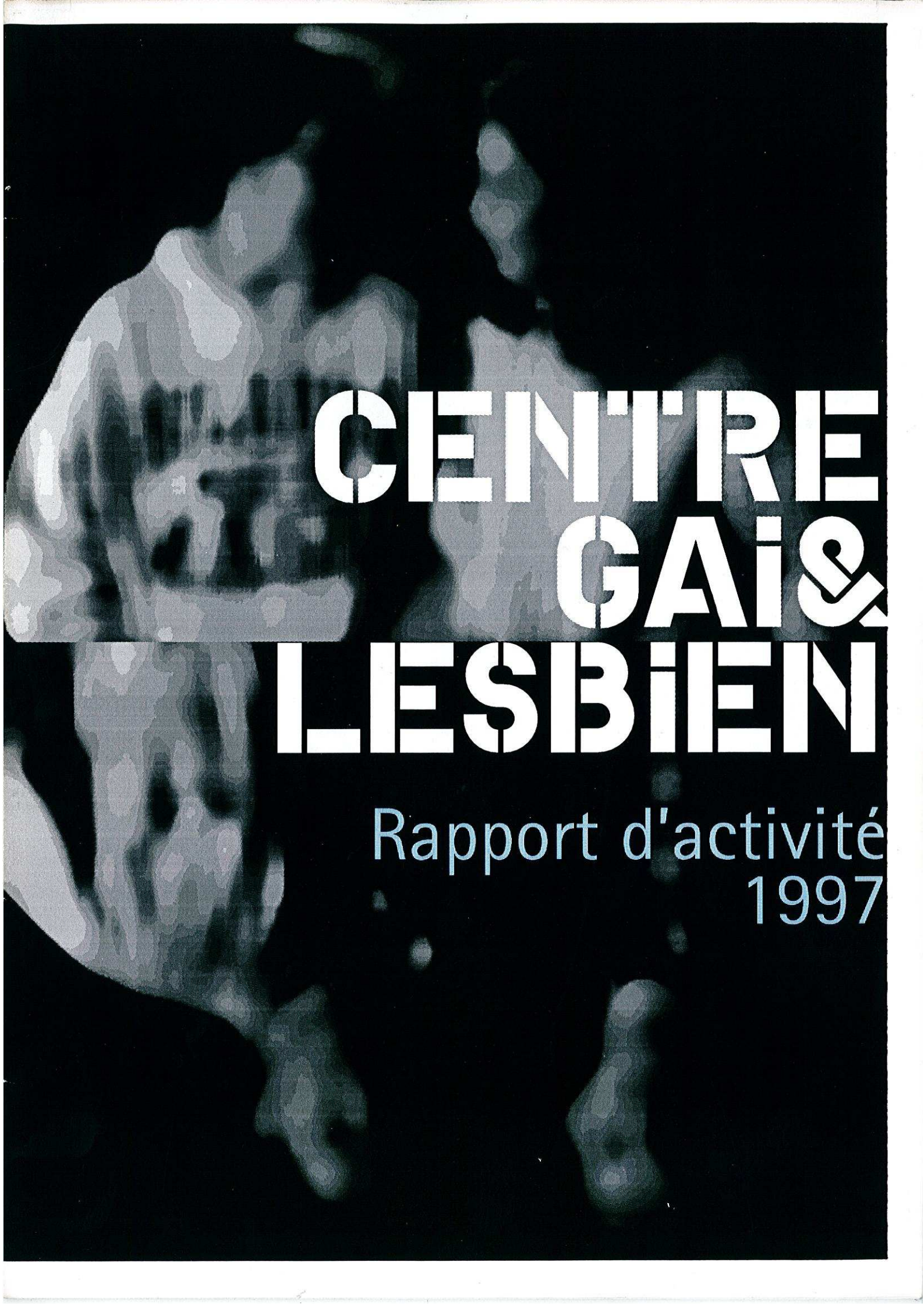
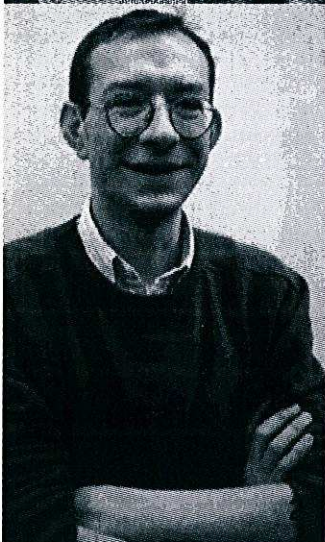
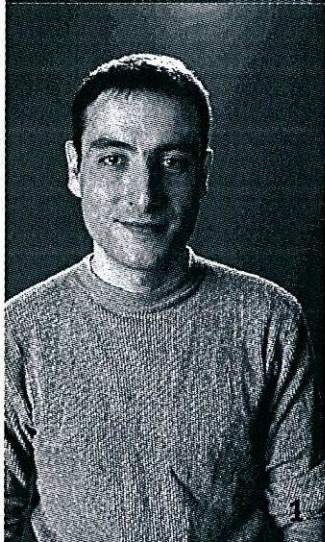
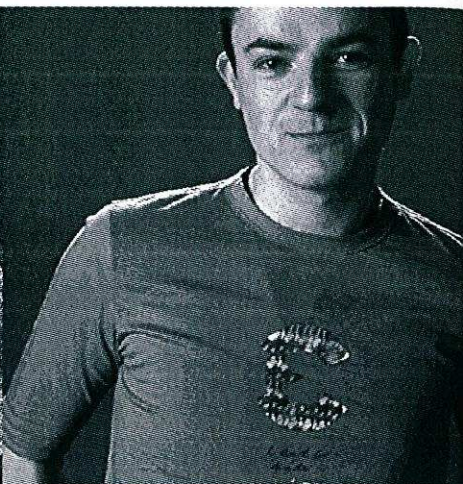
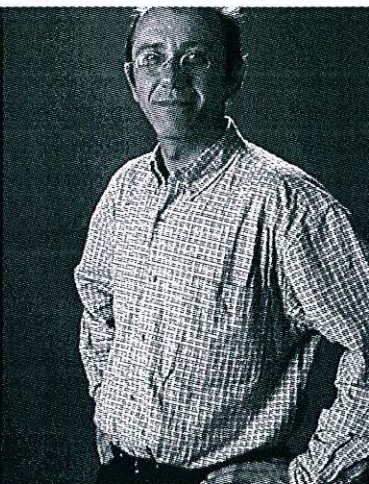




CENTRE GAIS LESBIEN

Rapport d'activité
1997



Photos :
1 / Christophe Hannequin, Président.
2 / Alexis Meunier, Directeur.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

1997 aura été avant tout pour le Centre gai et lesbien l'année de son émancipation, par la mise en oeuvre de ses nouveaux statuts qui lui donnent enfin une totale autonomie de fonctionnement. Une année que l'ensemble des volontaires et des permanents ont consacré à améliorer et enrichir les activités d'accueil, d'écoute et de soutien que le Centre assure quotidiennement. Une année marquée aussi par l'intensification du débat autour de la reconnaissance juridique des couples homosexuels, où le Centre gai et lesbien, qui porte les revendications les plus exigeantes de notre communauté, a investi toute son énergie et a pris toute sa place.

Ce qui n'était en 1994 encore qu'un pari, celui de l'ouverture d'un espace communautaire, véritablement mixte, un pôle de convergence et de référence pour les gais et les lesbiennes, est aujourd'hui une réalité. Mais si le Centre gai et lesbien est désormais un acteur majeur, incontournable et reconnu de la communauté homosexuelle, il reste aussi une association financièrement fragile, qui chaque année doit trouver de nouvelles sources de financement pour continuer à assurer, améliorer et développer ses activités, dont ce rapport se propose de vous donner un panorama détaillé. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Christophe Hannequin

Les services du centre

Femmes :

tous les jours, en particulier le vendredi de 20 h à 22 h 30.

Jeunes gais et lesbiennes :

animé par le MAG

le jeudi de 18 h à 20 h.

Transsexuel(le)s :

accueil par l'ASB

le jeudi de 14 h 30 à 18 h.

Bisexuel(le)s :

un lundi sur deux à 20 h.

Parents et futurs parents gais et lesbiens :

animé par l'APGL

le 3e mercredi du mois à 20 h.

Juif(ves) homosexuel(le)s :

animé par le Beit Haverim

le dernier jeudi du mois à 20 h.

Randonneurs et randonneuses :

animé par Rando's le 1er mardi du

mois de 18 h 30 à 20 h.

Permanences téléphoniques

Permanence médicale assurée par

l'Association des médecins gais

(AMG) le mercredi

de 18 h à 20 h et le samedi de 14 h à 16 h au 01.48.05.81.71.

Pour les transsexuel(le)s,

permanences de l'Association du

syndrome de Benjamin (ASB) les

jeudis de 14 h 30 à 18 h au

01.43.57.21.25.

Groupes de parole

Animés par des praticiens

de l'AMG : Un groupe pour séropositifs, un mardi sur deux à 20 h 15.

Un groupe mixte sur la connaissance de soi et de l'autre à travers la sexualité, un mercredi sur deux à 20 h 15.

Services sociaux et juridiques

Permanences conseillers sociaux : sur rendez-vous les lundis et jeudis de 18 h à 20 h.

Permanences juridiques : tous les mardis de 20 h à 22 h au : 01.43.57.46.65. et tous les quinze jours sur rendez-vous (renseignements à l'accueil).

Café positif

Tous les vendredis de 14 h à 19 h.

Séjours de ressourcement pour personnes touchées par le VIH

Pour toute inscription ou information, prenez contact avec l'accueil du Centre au 01.43.57.21.47.

Bibliothèque

Tous les vendredis de 13h à 17h dans les locaux de Sida Info Service 190, bd de Charonne, Paris 20ème.

Autres permanences téléphoniques :

Sida Info Service,
7j/7, 24 h/24
au 0.800.840.800.
(appel gratuit).

Ecoute Gaie

au 01.44.93.01.02.
(en semaine de 18 h à 22 h et le samedi de 18 h à 20 h).

SOS Homophobie
au 01.48.06.42.41.
(du lundi au vendredi de 20 h à 22 h).

Ligne Azur (Jeunes)

au 08.01.20.30.40.

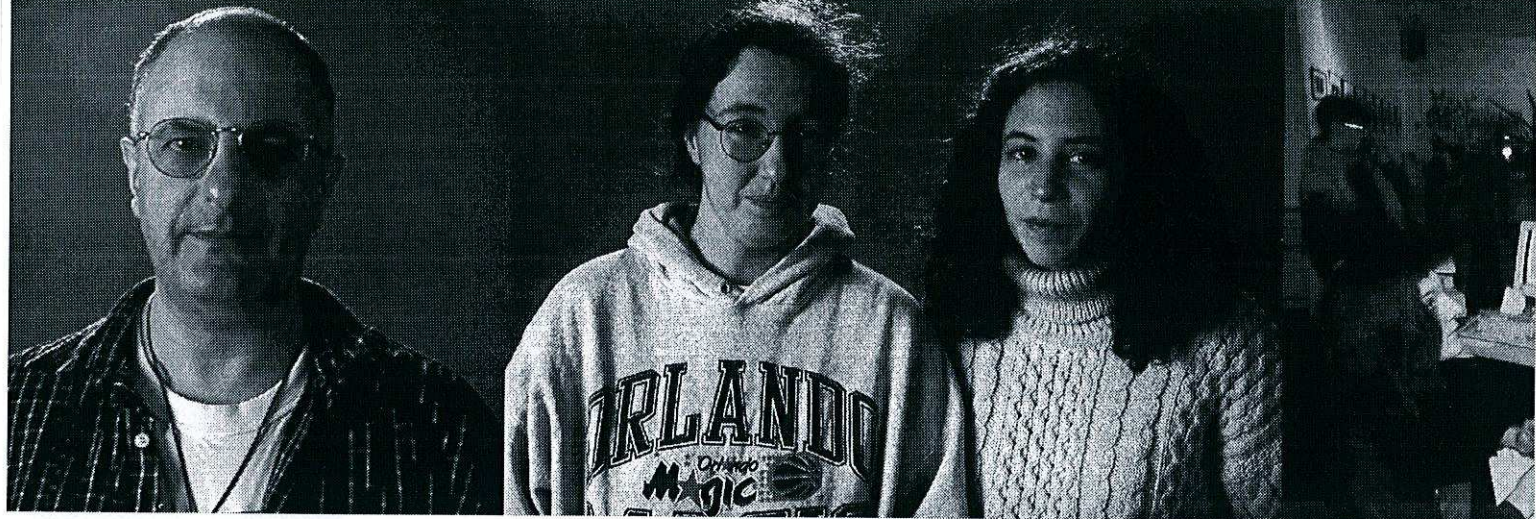


▼ 3 rue Keller
75011 Paris
Tél. : 01 43 57 21 47
Fax : 01 43 57 27 93
Métro : Bastille
Ledru-Rollin
Voltaire
Bus : 69, 76
46 ou 56 ▲

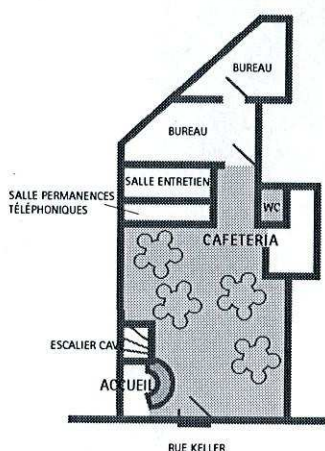
MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
REPÈRES	4
LES ACTIVITES EN DIRECTION DES PERSONNES	5
<u>Accueil de première intention</u>	
• Le groupe accueil	
• La cafétéria	
• Le vendredi des femmes	6
• Le groupe courrier	
<u>Accueil lié à des problématiques spécifiques</u>	
Le soutien direct aux personnes touchées par le VIH	7
Entretiens individuels, permanences spécifiques.	8
<u>L'orientation vers les dispositifs existants et le travail en réseau</u>	
Les permanences associatives	10
<u>L'orientation vers le dispositif extérieur</u>	
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE, LOISIRS, ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS CULTURELLES	11
• Soutien à la vie associative	
• Actions culturelles	
• Événements	12

DEBATS, PROPOSITIONS COMMUNAUTAIRES, RÔLE SOCIAL ET POLITIQUE DU CENTRE, LE 3 KELLER.	13
• Le groupe Droits des lesbiennes et des Gais (D.L.G.)	
• Les débats avec Sida Info Service	14
• Les rencontres inter-associatives, et les propositions communautaires.	
• Quatre années de savoir-faire et d'expertise.	
• Le 3 Keller	15
• Le Centre gaï et lesbien et les médias	
RAPPORT FINANCIER 1997	16
• Note du trésorier	
• La certification des comptes	
• Bilan 1997	
• Compte de résultat 1997	
REMERCIEMENTS POUR L'ANNÉE 1997	20

Photos (de gauche à droite) :
1 / la vitrine du CGL
2 / Bertrand Lemesle et Alain Gonthier, volontaires accueil
3 / Richard Blanc, volontaire
4 / Jérôme Maffre, volontaire accueil
5 / Gwen Fauchois, volontaire
6 / le char du CGL, Europride 97
7/ brochure d'information sur les actions de lutte contre le sida du CGL



REPÈRES



PLAN DU CENTRE
GAI ET LESBIEN

PHOTOS

(de gauche à droite) :
1 / Jean-René Dedieu, volontaire Café positif
2 / Anne Rousseau et Marine Rambach, volontaires Droits des lesbiennes et des gais
3 / l'accueil au CGL
4 / Bernard Lancery, volontaire permanences juridiques
5 / la Cafétéria du CGL

Le Centre gai et lesbien est un espace d'accueil ouvert au public 7 jours sur 7 depuis avril 1994 pour tout ce qui concerne l'homosexualité et les actions de lutte contre le sida en direction des homosexuels.

Le Centre gai et lesbien est à la fois un lieu de services en direction des personnes, et un pôle de réflexion sur les droits des homosexuels, leur place dans la société, et l'affirmation d'une culture et d'une histoire identitaires.

Le Centre gai et lesbien a été créé à l'initiative de plusieurs associations homosexuelles et de lutte contre le sida autour des quatre objectifs suivants :

- la lutte contre toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle
- l'exercice d'une solidarité active envers les gais et les lesbiennes
- la valorisation d'une culture, et d'une identité communautaire
- la lutte contre le sida et le soutien aux personnes touchées par le VIH.

Ouvrir un Centre gai et lesbien à Paris, sur le modèle de structures existant dans d'autres grandes capitales européennes était à l'époque un véritable défi.

Le succès a été rapide. Au 31 décembre 1997, le centre avait déjà reçu plus de 100 000 visites.

Le Centre gai et lesbien est une association régie par la loi de 1901. Au 31/12/97 le Centre comptait 105 adhérents, personnes physiques et morales.

Les personnes morales sont principalement des associations qui, par leur adhésion, apportent leur soutien au projet du Centre, mais qui, peuvent également bénéficier, si elles le souhaitent, des prestations mises à leur disposition (domiciliation, salles de réunion, photocopieuse, etc.)

Les personnes physiques sont majoritairement les volontaires de l'association.

Le Centre gai et lesbien compte également près de 1500 sympathisants, possesseurs d'une « carte de soutien ». Les statuts du centre récemment modifiés vont permettre dorénavant aux sympathisants de devenir adhérents et de s'associer pleinement à la vie de l'association.

Le Conseil d'Administration du Centre gai et lesbien se compose de 14 personnes issues des rangs des volontaires, qui élisent en leur sein un Bureau.

Pour la première fois dans l'histoire du centre, l'équilibre hommes/femmes était atteint dans le Bureau élu en 1997.

Les volontaires

Au 31/12/97, le Centre comptait 58 volontaires. Les volontaires s'impliquent dans toutes les activités de l'association, ils en sont la force vive. Leur moyenne

d'âge est de 26 ans. Pour beaucoup d'entre eux, leur investissement au centre est un premier engagement associatif.

En 1997, une formation générale destinée à l'ensemble des volontaires a été mise en place autour de 4 modules : histoire du mouvement homosexuel, découverte du paysage homosexuel à Paris et en Province aujourd'hui (associations, établissements, médias...), techniques d'écoute et d'entretien, infection à VIH : prévention, thérapeutiques.

Les permanents

Trois salariés à plein temps (directeur, coordinatrice des actions sociales et de lutte contre le sida, assistant comptable et administratif) assurent le suivi et la logistique des activités de l'association. Ils sont épaulés dans leurs missions par deux personnes chargées de l'entretien du local, ainsi que deux vacataires sociaux.

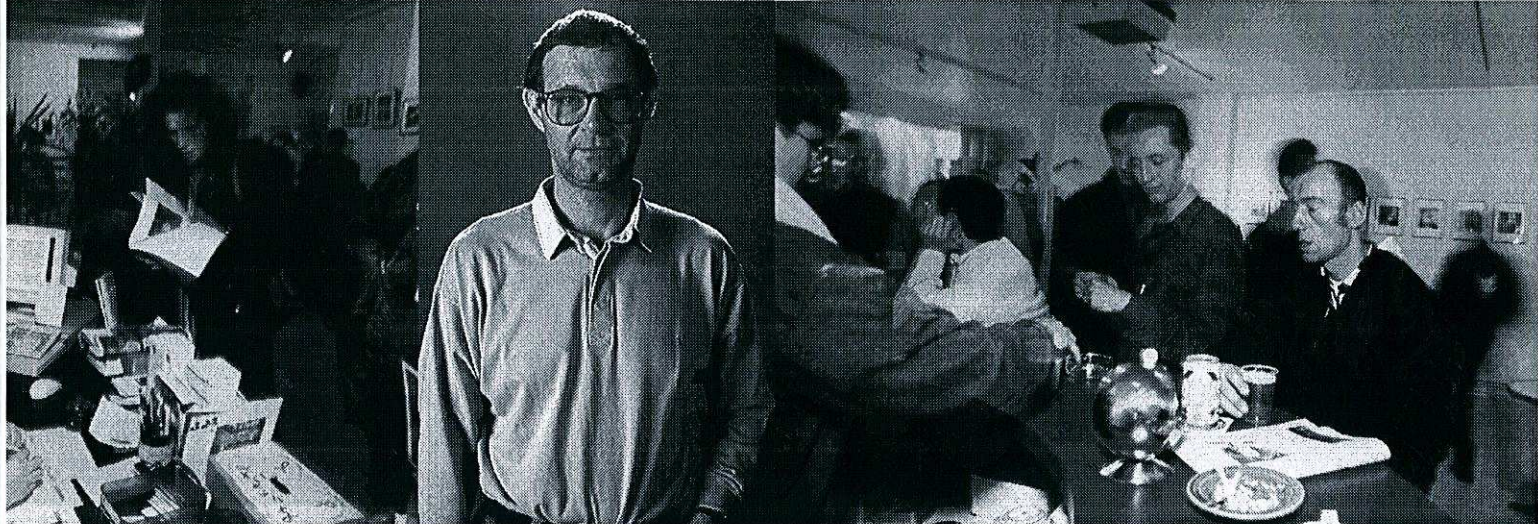
Pour faire face aux demandes toujours plus nombreuses, l'équipe des salariés s'est étoffée en 1997, avec l'embauche d'une secrétaire (au mois de mai), et d'une chargée de communication (au mois de novembre), toutes les deux recrutées à mi-temps. Cette équipe a été appuyée en 1997 par deux objecteurs de conscience, et a accueilli cinq stagiaires (4 travailleurs sociaux et un infirmier en milieu psychiatrique).

Les salariés du Centre sont pour la plupart issus du tissu associatif de la lutte contre le sida qui s'est de fait constitué, à l'origine, principalement sur l'engagement des gais et des lesbiennes.

Le local

Le Centre gai et lesbien est situé 3, rue Keller à Paris dans le 11^{ème} arrondissement, au cœur d'un quartier populaire où se côtoient à la fois les habitants, des étudiants, des artisans et des artistes.

Ouvert sur la rue, le Centre accueille toute personne sans distinction d'âge, de style, de sexe, d'orientation sexuelle, d'état de santé, etc. Son local d'une superficie initiale de 120 m² a été agrandi de 15 m² pendant l'été 1997 suite à l'aménagement d'une cave accessible par un escalier en pierre. Une petite équipe de volontaires a profité du mois d'août pour aménager de nouveaux bureaux, et mettre la cafétéria et les toilettes en conformité avec les règles d'hygiène et de sécurité qui sont celles de tout espace public. Ces travaux de réaménagement ont nettement amélioré les conditions d'accueil du public et de travail des volontaires et permanents. Malheureusement, et malgré les travaux, l'inadaptation du local, toujours trop étroit par rapport au nombre d'utilisateurs et à l'ensemble des services proposés, reste une préoccupation majeure.



Les activités du Centre gai et lesbien en direction des personnes sont initiées et gérées par des volontaires; elles allient services directs et convivialité. L'équipe des permanents et des vacataires assure la logistique et les réponses spécialisées.

Ces activités sont principalement menées dans le cadre de l'accueil (physique, par téléphone, ou par courrier), et s'articulent autour de plusieurs groupes de travail.

Trois niveaux d'accueil des personnes qui se tournent vers le Centre peuvent être distingués :

- l'accueil de première intention (groupe accueil, cafétéria, vendredi des femmes, courrier)
- l'accueil lié à des problématiques identifiées (soutien direct aux personnes touchées par le VIH, permanences sociales, juridiques, entretiens individualisés).
- l'orientation vers le dispositif institutionnel et associatif existant grâce à un travail de réseau.

Pour la première fois, le Centre a pu disposer en 1997 d'éléments quantitatifs et qualitatifs d'évaluation relatifs aux activités menées par l'association en direction des personnes.

En effet, à la demande et avec le soutien d'Ensemble Contre le Sida, Francis Nock, consultant en actions de santé, a procédé à l'analyse de données mises en place par la coordinatrice des actions sociales et de lutte contre le sida avec l'aide des volontaires. Durant deux mois (octobre et novembre), il a été demandé aux personnes concernées (volontaires, et permanents) de remplir un questionnaire type à l'issue de chaque entretien réalisé physiquement ou par téléphone. Les résultats de cette enquête ponctuent ça et là les différents chapitres de ce rapport d'activité, et apportent un éclairage instructif sur la réalité des actions menées par le Centre gai et lesbien.

Accueil de première intention

Le groupe accueil

L'équipe : 48 volontaires se sont investis sur l'accueil en 1997, et ont bénéficié d'une formation spécifique.

Horaires : du lundi au samedi de 14h à 20h, toute l'année.

Objet : accueillir les personnes qui franchissent la porte du local, répondre aux nombreux appels reçus par téléphone, présenter le Centre aux personnes venant pour la première fois, identifier la demande, informer

directement quand cela est possible, orienter vers les activités ou services du Centre, ou bien vers le réseau extérieur, être à l'écoute des gens.

Fonctionnement : équipe de deux volontaires par tranche horaire, gestion du fichier des associations, du classeur des activités du Centre, du présentoir de préservatifs et de dosettes de gel, gestion du panneau de petites annonces, réassort et mise à jour de la documentation mise à disposition du public.

En 1997, les fiches de fréquentation tenues par les volontaires accueil font état d'une moyenne de visites quotidiennes située entre 80 et 100.

Cette moyenne est un « niveau de croisière » atteint dès la fin de l'année 1995, et qui semble rester stable depuis.

Les hommes sont fortement majoritaires puisqu'ils représentent un peu plus des deux tiers des visiteurs. Malgré l'absence d'outil statistique approprié, l'équipe des volontaires du Centre estime à environ un tiers les usagers réguliers, à un autre tiers les occasionnels, et enfin au tiers restant les personnes venant pour la première fois.

Chaque jour également, le Centre reçoit en moyenne une trentaine d'appels téléphoniques à caractère non-administratif.

Les raisons des visites et des appels sont diverses : demande de renseignements sur les associations, les activités du Centre, les établissements, etc. En moyenne, une visite ou appel sur dix fait l'objet d'une demande liée à une problématique spécifique, et donc d'un entretien (cf pages suivantes).

Comme chaque année depuis la création du Centre, plusieurs milliers de préservatifs, de dosettes de gel, et de brochures de prévention ont été distribués en 1997. Entre les permanences quotidiennes et les réunions de travail, le temps de volontariat du groupe s'est élevé à 4844 heures en 1997.

La cafétéria

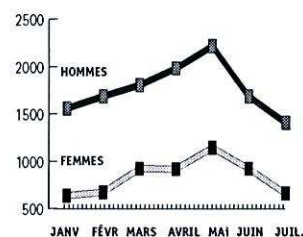
L'équipe : 10 volontaires ont été formés en 1997 à l'accueil et à la tenue de la cafétéria (caisse, gestion des stocks...).

Horaires : du lundi au samedi de 14h à 20h, le vendredi de 20h à 22h30 (pour les femmes uniquement), le dimanche pour le café positif de 14h à 19h, un samedi soir par mois, lors de vernissages ou d'événements divers.

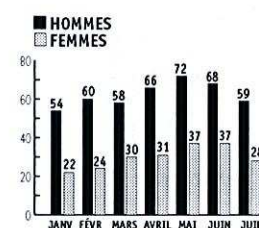
Objet : assurer la convivialité de l'espace d'accueil, et produire des ressources propres pour le Centre.

Fonctionnement : la cafétéria est à la fois un lieu de rencontres des usagers, volontaires et permanents, et un lieu d'accueil pour les nouveaux. La cafétéria gère également la boutique du Centre (magazines, tee-

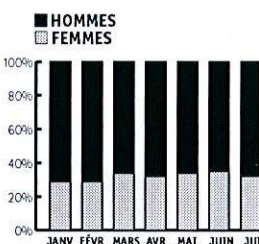
LES ACTIVITES EN DIRECTION DES PERSONNES

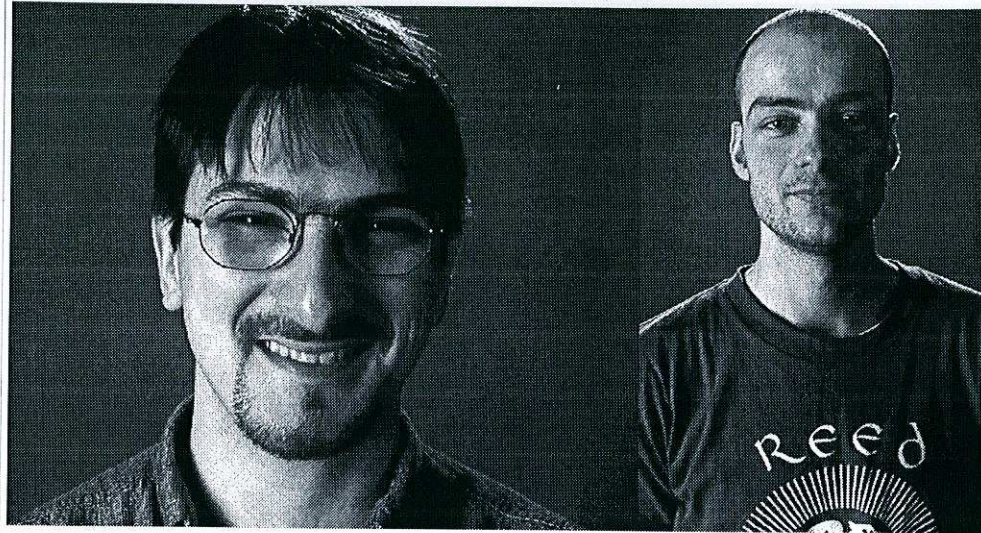


La fréquentation du centre entre janvier et août 1997.



PASSAGE MOYEN PAR JOUR





ENJOY DIMANCH

shirts, livres en dépôt-vente).

En 1997, le chiffre d'affaire de la cafétéria s'est élevé à 316 073 francs (contre 236 861 francs en 1996). Cette augmentation est principalement liée à la Folle Semaine et à l'Europride. En revanche, le chiffre d'affaire moyen réalisé quotidiennement sur la seule activité cafétéria est lui en baisse d'environ 10 % sur l'année. 1972 heures de volontariat ont été consacrées à l'activité.

Le vendredi des femmes

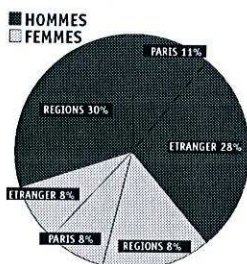
L'équipe : huit volontaires consacrent leur engagement au Centre le vendredi soir.

Horaires : le vendredi de 20h à 22h30.

Objet : offrir un accueil non mixte et privilégié aux femmes qui ne disposent pas de lieux suffisamment nombreux à Paris pour se retrouver. Cet accueil spécifique permet également d'inciter les femmes ne fréquentant pas habituellement le Centre à en découvrir les activités, mixtes, et à y participer.

Fonctionnement : accueil physique et téléphonique comme sur l'ensemble de la semaine. Un programme d'activités est préalablement défini (soirées culturelles, débats, invités, groupe de discussion ouvert, etc.). Depuis le printemps 1997, des rencontres santé femmes ont lieu une fois par mois et sont animées par une infirmière de l'APHP autour d'un thème : le sommeil, les cancers (sein et utérus), le suicide, l'alcoolisme, les problèmes de poids, les drogues, les massages, les premiers secours, les MST...).

Le vendredi des femmes a compté en 1997 une participation moyenne de 50 personnes par soirée. 832 heures de volontariat ont été assurées.



PROVENANCE DU
COURRIER

Le groupe courrier

L'équipe : variable en cours d'année, elle se compose en moyenne sur l'année de deux volontaires et d'un ou deux objecteurs de conscience.

Horaires : non fixes

Objet : répondre au courrier non administratif reçu par le Centre. Dans les faits, certaines demandes très pointues sont orientées vers les salariés ou certains responsables d'autres groupes (droits des lesbiennes et des gais, prisons...).

Fonctionnement : les volontaires se répartissent le courrier et y répondent. Les lettres reçues et les réponses correspondantes sont classées chronologiquement et archivées. En moyenne vingt courriers non administratifs et portant sur des questions générales sont reçus chaque mois au centre, et proviennent de la France entière et de l'étranger.

Ils peuvent concerner :

- des demandes d'information sur l'homosexualité en général, sur les activités du Centre, ou des questions liées à des recherches ou mémoires de la part d'étudiants.

- des demandes de correspondants, d'emploi, de logement.

- l'exposé de situations personnelles, souvent complexes, notamment sur les difficultés à vivre son homosexualité, et sur l'isolement.

En 1997, les volontaires du groupe ont passé 450 heures à répondre au courrier. Sur 240 courriers reçus en 1997 et ayant fait l'objet d'une analyse dans le cadre de l'étude d'évaluation, 31 % émanaient de femmes. Sur 154 courriers nationaux qui ont été adressés au Centre, 30% provenaient d'Ile de France, et 70 % de l'ensemble des régions françaises excepté la Corse. 86 courriers internationaux venant de 29 pays différents ont également été reçus et traités par le groupe. Si les raisons pour lesquelles gais et lesbiennes écrivent au Centre sont sensiblement les mêmes, cette répartition générale cache des disparités importantes. Les demandes de documentation ou d'information concernent plus souvent les lieux commerciaux et les revues pour les femmes.

Les hommes sont les seuls à écrire pour des problèmes d'emploi, ce qui peut s'expliquer par le plus grand marché du travail dans les lieux commerciaux masculins.

Les demandes d'orientation d'ordre juridique concernent principalement la volonté de se marier ou d'avoir des enfants.

Si la difficulté de vivre son homosexualité est plus évoquée par les femmes que par les hommes, le sujet est toujours abordé par de jeunes gens (entre 17 et 25 ans) disant en général ne jamais avoir eu de relations sexuelles, obligés de taire leur homosexualité à leur entourage.

Le groupe prison a également été sollicité par 16 personnes :

- 1 compagnon de détenu se plaignant de n'être pas reconnu par l'administration pénitentiaire et de n'avoir aucune nouvelle ni droit de visite.

- 6 détenus se plaignant de leur isolement du fait de leur orientation sexuelle et demandant des correspondants.

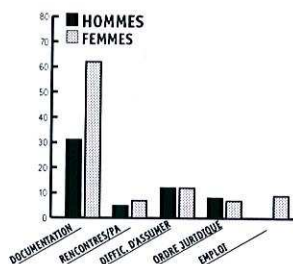
- 3 détenus ayant une demande d'aide juridique pour leur procès.

- 2 se plaignant d'agressions de la part d'autres détenus du fait de leur homosexualité.

- 2 dénonçant une discrimination du fait de leur séropositivité ou de leur homosexualité, mettant en cause les personnels pénitentiaires.

- 2 faisant état de viols commis en prison.

Les volontaires du groupe prison ont engagé une correspondance régulière avec l'ensemble de ces 16 personnes.



OBJET DU COURRIER



Accueil lié à des problématiques spécifiques

Le soutien direct aux personnes touchées par le VIH

Le Café positif

L'équipe : 12 volontaires animent le Café positif. Outre la formation mise en place en 1997 et destinées à l'ensemble des volontaires, les volontaires du Café positif sont formés depuis deux ans par Sida Info Service aux questions spécifiquement liées au VIH, ainsi qu'à l'écoute et à la relation d'aide.

Horaires : tous les dimanches après-midi, de 14h à 19h.

Objet : créé en octobre 1994, le Café positif propose un espace d'accueil convivial aux personnes atteintes par le VIH et à leurs proches, où nul n'est tenu de justifier sa présence ou son statut sérologique. Briser l'isolement social et psychologique des personnes est l'objectif premier.

Fonctionnement : chaque dimanche, boissons chaudes et pâtisseries sont offertes gracieusement aux usagers. Régulièrement des animations sont proposées (jeux, animations musicales...). L'équipe des volontaires est cet après-midi là particulièrement présente (par le nombre) et attentive aux demandes exprimées par les personnes.

En 1997, l'accent a été mis sur l'écoute et le soutien apporté en complément d'un suivi médical, social ou psychologique des personnes vivant avec le sida. Un travail de régulation des volontaires, souvent confrontés à des entretiens difficiles, a été mis en place par la coordinatrice des actions sociales et de lutte contre le sida du Centre gai et lesbien.

Une baisse de la fréquentation a néanmoins été observée en cours d'année liée à l'évolution de l'épidémie et des traitements. Les personnes bénéficiant d'une trithérapie (voire quadri et plus) et dont l'état de santé s'est sensiblement amélioré, se tournent moins volontiers vers des structures les identifiant comme atteintes par le VIH (café « positif »). En parallèle, un afflux de personnes en situation de grande précarité, pour qui le sida n'est pas le problème prioritaire, a été constaté. C'est pourquoi un groupe de recherche et de réflexion sur les demandes et les besoins des usagers a été mis en place qui devrait aboutir sur de nouvelles orientations d'activité à l'avenir.

Les séjours de ressourcement

L'équipe : c'est la même que celle du Café positif.

Périodicité : non fixe, plusieurs séjours sont organisés

dans l'année, soit le temps d'un week-end, soit pendant une semaine (l'été principalement et au moment des fêtes de fin d'année).

Objet : offrir aux personnes vivant avec le VIH, en situation d'isolement et aux ressources insuffisantes, la possibilité de sortir de la ville et d'aller au grand air.

Fonctionnement : les séjours ont lieu dans un gîte rural (avec piscine) de la Sarthe pendant la belle saison, et dans un pavillon de chasse géré par le comité d'entreprise de la RATP, plus près de Paris, pendant l'hiver. Environ 15 personnes en moyenne participent à ces séjours avec entretien préalable avec le responsable de groupe et la coordinatrice.

L'année 1997

La quasi totalité des participants en 1997 était sous traitements lourds (polythérapies). La vie de groupe a permis à nombre d'entre eux de confronter de manière enrichissante leurs différents problèmes liés à la nutrition, et à la compliance aux traitements, entre autres. L'accent de ces séjours a été mis sur la détente, les activités physiques dans la mesure du possible, et la vie en collectivité dans ses aspects relationnels, facteurs de socialisation. En 1997, cinq séjours ont été organisés, deux d'une semaine, deux de cinq jours, et un de quatre jours.

Les groupes de paroles

L'équipe : chaque groupe est animé par un thérapeute de l'AMG (association des médecins gais)

Périodicité : une fois par semaine, ou toutes les quinze jours.

Objet : réunir des personnes autour d'un thème particulier et favoriser l'écoute et l'échange d'expérience. L'animateur a un rôle de coordinateur et de régulateur.

Fonctionnement : chaque groupe peut accueillir une dizaine de personnes. Les groupes fonctionnent de manière ouverte jusqu'au moment où le nombre de participants maximum est atteint.

L'année 1997 a été marquée par l'arrêt d'un groupe rassemblant des personnes séronégatives et qui n'a pas compté suffisamment de participants. C'est pourquoi, fin 1997 un nouveau groupe de parole s'est ouvert, intitulé « connaissance de soi et de l'autre à travers la sexualité ». Ce groupe, encore embryonnaire, présente l'avantage de pouvoir faire se rencontrer des hommes et des femmes, toutes sérologies confondues, et d'aborder, sans passer par la problématique VIH, toutes les questions d'orientation, d'identité sexuelle et de difficultés relationnelles, et d'amener les participants à réfléchir plus sereinement sur la prévention. Le groupe de parole « séropositifs » a continué de se réunir tout au long de l'année avec de nouveaux participants. La durée de vie d'un groupe est en moyenne d'une année scolaire.

Photos (de gauche à droite) :

- 1 / Guillaume Daniel, assistant comptable
- 2 / Olivier Dupeyron, volontaire accueil
- 3 / flyer Café positif
- 4 / Nathalie Millet, volontaire Vendredi des femmes
- 5 / Bernard Saes, volontaire Séjours de ressourcement
- 6 / Jean-François Chassagne, vice-président du SNEG, débat public du 18/12/97 organisé par le CGL et Sida Info Service

Photos pages suivantes 8 et 9 (de gauche à droite) :

- 1 / Laurent Jourdain, volontaire accueil
- 2 / Christelle Levy, volontaire Cafétéria, en entretien avec Stéphanie Warner, coordinatrice des actions sociales et de lutte contre le sida
- 3 / Robert Labuthie, volontaire Café positif
- 4 / Jacques Lemonnier, président des gais retraités et un ami lors d'un vernissage
- 5 / marche pour la vie organisée par Aides, mai 97
- 6 / vernissage au CGL

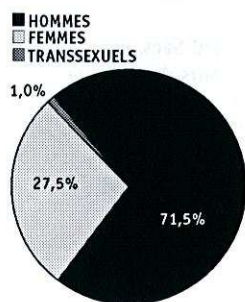


Photos : voir page précédente

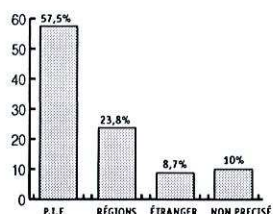
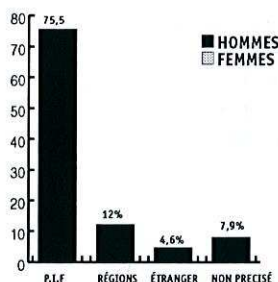
Entretiens individuels, permanences spécifiques.

Les permanences de conseil social

Les permanences de conseil social, mises en place dès juillet 1995, se tiennent deux fois deux heures par semaine, les lundis et jeudis de 18h à 20h. Elles sont assurées par deux vacataires sociaux. Le nombre de rendez-vous est régulier (près de 150 en 1997), pour des demandes portant sur les droits sociaux, l'emploi ou le logement, des difficultés liées à un suivi de secteur ou d'hôpital, des situations d'urgence essentiellement dues à des conflits familiaux pour les 18-25 ans. Les conseillers sociaux du Centre gai et lesbien peuvent proposer aux personnes en situation de précarité des tickets service (mis à disposition par l'association Solidarité Sida) permettant l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène, voire une aide financière d'urgence. En 1997, environ 300 tickets service, d'une valeur unitaire de 30 francs, ont été attribués, et près de 15 000 francs d'aide d'urgence a été accordée à une soixantaine de personnes (principalement sur des nuitées en auberge de jeunesse ou en hôtel). Les conseillers sociaux du Centre gai et lesbien sont des référents avec lesquels il est possible d'évoquer tous les aspects de la vie quotidienne sans craindre un jugement en ce qui concerne, par exemple, la vie commune avec une personne de même sexe ou la séropositivité. Ces permanences de conseil social ont néanmoins montré depuis quelque temps leurs limites. Leurs horaires tardifs ne permettent pas en effet un réel travail de réseau avec l'ensemble des structures du dispositif social existant. Nous constatons, enfin, un fort accroissement de demandes d'ordre social à tout moment de la semaine et de la journée dans le cadre des entretiens individuels menés quotidiennement (cf ci-après).



LES PERSONNES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les permanences juridiques

Les permanences juridiques sont tenues par un groupe de juristes bénévoles (avocats, notaires, huissiers, inspecteurs du travail...) tous les mardis soirs au téléphone, et tous les mercredis soirs sur rendez-vous. Ces permanences ont été mises en place fin 1996, pour pallier à la suspension des permanences assurées jusque là par l'équipe des juristes de l'association AIDES. Les problématiques évoquées n'étaient pas en effet, dans leur grande majorité, directement liées au VIH. En 1997, les juristes ont accueilli près d'une centaine de personnes, et reçu trois cent appels. Les demandes ont porté principalement sur des questions liées aux droits patrimoniaux et testamentaires

(comment protéger mon conjoint ?), successoraux (quels sont mes droits à succession après le décès de mon conjoint, notre patrimoine ? comment acheter un appartement en commun ?), familiaux (divorce, droit de visite et de garde des enfants avant et après une séparation), dans le travail (licenciement du fait d'homosexualité ou de maladie mais avec un motif déguisé, harcèlement, agressions verbales...), ou encore aux droits du logement (bail commun, transfert de bail...). En 1997, les juristes ont orientés également plusieurs personnes vers des avocats travaillant régulièrement avec le Centre dans le cadre d'affaires relevant du pénal. Au cours de l'année, certains lieux de drague parisiens ont en effet été particulièrement « visités » par les forces de l'ordre qui dressaient de manière quasi-systématique des procès-verbaux aux personnes présentes pour racolage sur la voie publique.

Les entretiens individuels

Les entretiens individuels réalisés au Centre par téléphone ou physiquement, et ne répondant pas à une demande a priori spécifique (sociale, juridique ou médicale) sont animés par des volontaires de l'accueil formés à l'écoute, ou par la coordinatrice des actions sociales et de lutte contre le sida. L'enquête réalisée en octobre et novembre 1997 est particulièrement révélatrice quant aux problématiques évoquées, comme sur le profil des personnes accueillies.

L'étude a porté sur le dépouillement de 302 questionnaires, remis à tous les responsables de groupes accueillant le public.

• Les personnes

Les hommes sont majoritaires, ce qui est logique par rapport aux données recueillies sur la fréquentation. C'est une des raisons pour lesquelles des activités spécifiques ont été créées en direction des femmes.

• L'origine géographique

Les hommes qui se tournent vers le Centre sont plus franciliens que les femmes, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que les lesbiennes vivant hors région parisienne ont moins de possibilités de rencontres conviviales que les hommes, et qu'elles sont moins présentes dans les associations car souvent minoritaires.



• L'âge

La population ayant recours aux services du centre est jeune : 73.7 % des hommes et 75.8 % des femmes ont moins de 35 ans. De la même manière, en éliminant les « non précisé », les moins de 25 ans représentent 23 % des hommes et 30 % des femmes, ce qui n'est pas négligeable, une des vocations du Centre étant d'aider les jeunes à assumer leur sexualité.

La question de l'orientation sexuelle est celle pour laquelle le taux de non réponse est le plus important (22.2 % chez les hommes et 27.5 % chez les femmes). Cela ne veut pas dire que les utilisateurs du Centre n'ont pas voulu répondre à la question, mais qu'elle n'a pas toujours été posée, l'entretien ne s'y prêtant pas. En se limitant aux questionnaires pour lesquels cette question a été traitée, l'écrasante majorité du public du Centre gai et lesbien se définit comme homosexuelle (90.5 % des hommes, et 82.2 % des femmes). Les bisexuels représentent 6 % des hommes et 7 % des femmes, les hétérosexuels respectivement 3.5 % et 7 %. Malgré le petit nombre de cas, on peut toutefois constater que, pour ce qui concerne les hétérosexuels, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à contacter le Centre. Evoquer l'homosexualité masculine pour les hommes hétérosexuels (pères, frères, copains...) reste toujours difficile.

La majorité des entretiens dure moins de 10 minutes. Ils s'agit alors essentiellement de demandes d'informations. 27 % des entretiens faits avec des hommes et 34 % de ceux faits avec des femmes durent de 10 à 30 minutes et respectivement 14 et 8 % dépassent la demi-heure. Les entretiens longs ont pour objet d'évoquer des problématiques précises et demandent, avant l'orientation vers un service interne ou vers le dispositif extérieur, une grande qualité d'écoute des volontaires.

• L'orientation des personnes

Tous les contacts ne font pas l'objet d'une orientation et a contrario un contact peut aboutir à en donner plusieurs.

La majorité des orientations externes se fait vers les associations homosexuelles. L'orientation vers les établissements commerciaux est deux fois plus élevée chez les femmes que chez les hommes, ce qui s'explique par le très faible nombre de supports d'information destinés aux lesbiennes.

L'événement ayant suscité un grand nombre de demandes de renseignements est la fermeture de cinq établissements gays parisiens qui a eu lieu durant la

période pendant laquelle l'étude a été réalisée.

L'orientation des personnes vers une association de lutte contre le sida est logiquement plus souvent demandée par les hommes que par les femmes. De nombreuses personnes se tournent cependant vers le Centre avec des demandes « d'ordre général » et qui s'avèrent en cours d'entretien être directement liées à l'infection à VIH.

En très grande majorité, ce sont les hommes, plus que les femmes, qui sollicitent un rendez-vous auprès des services proposés par le Centre. La démarche des femmes est souvent plus spontanée.

• Les problématiques évoquées.

La majorité des problèmes évoqués par les personnes entendues dans le cadre des entretiens réalisés pour cette étude est d'ordre psychologique. Problèmes d'ordre relationnel (famille, couple...), questions liées à la sexualité, tentation du suicide et religion sont les thèmes les plus fréquemment abordés.

Les problèmes d'ordre social représentent l'autre grande catégorie des sujets évoqués, particulièrement les problèmes liés au logement, à la précarité, l'aide financière d'urgence et enfin l'absence d'emploi.

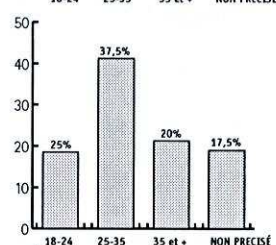
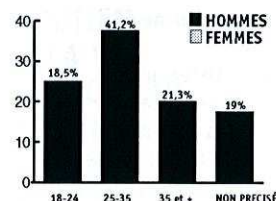
Si les problèmes d'ordre médical ne constituent pas la plus forte des demandes, ils sont pour les hommes, à une écrasante majorité, liés au sida. Viennent ensuite les interrogations liées à l'hépatite, l'usage de drogues, et les MST.

Les problèmes juridiques faisant l'objet d'une demande particulière sont principalement liés au droit des successions, au droit du travail ou aux questions d'assurance.

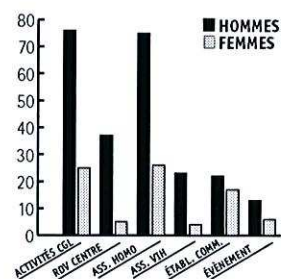
Le dispositif d'orientation du Centre renvoie dans la plupart des cas vers les travailleurs sociaux de l'association, un juriste volontaire, l'équipe médicale des Médecins Gais, ou un volontaire pour un entretien de soutien.

La spécificité du Centre gai et lesbien est essentiellement liée au caractère identitaire de sa structure. Les personnes se tournant vers le Centre attendent une réponse identitaire, faite par des pairs, et qui ne peut être apportée par les structures d'accueil et de soutien traditionnelles.

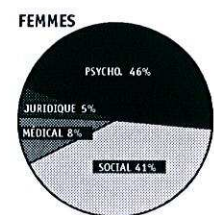
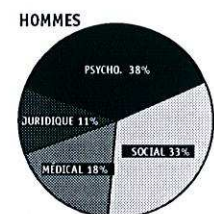
L'équipe des volontaires et des permanents du Centre s'est donnée comme mission prioritaire l'écoute et la mise en confiance des personnes. La cohésion du groupe, sa compétence, et une volonté commune d'entraide et de solidarité sont les facteurs clefs de succès des actions menées au service des personnes.



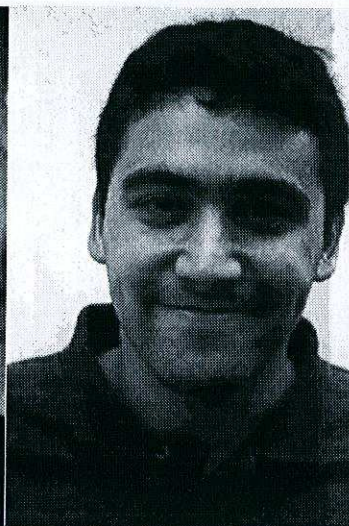
L'ÂGE



L'ORIENTATION DE PERSONNES



PROBLÉMATIQUES ÉVOQUÉES



Photos (de gauche à droite) :

1 / Serge Hefez, psychiatre et président d'Espas lors d'un débat au CGL sur la toxicomanie

2 / David Algranti, volontaire accueil

3 / Juliette Gréco, marraine de la soirée du 8/2/97 à l'Opéra Bastille

4 / Didier Eribon et Elisabeth Lebovici, journalistes, élus gai et lesbienne de l'année 96, et Arnaud Marty-Lavauzelle, président de Aides Fédération, gai de l'année 95, à l'Opéra Bastille

5 / Joël Brélivet, volontaire groupe prisons

6 / bal Musette au Tango

Le Centre gai et lesbien est une structure relais et d'orientation des personnes, qui ne font, pour la plupart, que « passer » provisoirement, avec une demande plus ou moins exprimée, et qui « repartent » une fois des pistes ou des réponses trouvées. C'est pourquoi, compte tenu de la diversité des problématiques abordées, les activités du Centre gai et lesbien ne peuvent s'inscrire que dans la complémentarité des dispositifs existants.

Ces dispositifs sont eux-mêmes variés : associations, structures de droit commun, entreprises, corps médical..

accueille les homosexuels ayant des enfants ou souhaitant en avoir.

- **les Gais Retraités** tiennent une réunion publique un après-midi par mois au local du Centre.

- **l'association des gais et lesbiennes randonneurs Rando's Ile de France**, assure également une permanence mensuelle d'accueil, et d'information sur ses activités.

L'orientation vers les dispositifs existants et le travail en réseau

Les permanences associatives au Centre gai et lesbien

Depuis l'origine, le Centre a travaillé en partenariat avec d'autres associations assurant certains des services proposés dans le cadre de l'accueil et offrant une compétence particulière.

Plusieurs associations assurent ainsi des permanences hebdomadaires ou mensuelles au Centre, vers lesquelles les volontaires orientent prioritairement les personnes :

- **l'association des médecins gais (AMG)** tient deux permanences de conseil médical par téléphone les mercredis et samedis après-midi.

- **le MAG jeunes gais et lesbiennes** tient une permanence d'accueil tous les jeudis de 18h à 20h.

- **l'association du syndrome de Benjamin (ASB)**, accueille les transsexuel(le)s physiquement ou par téléphone chaque jeudi après-midi de 14h à 18h.

- **le CGPIF, fédération d'associations sportives en Ile de France**, tient une permanence d'accueil et d'information tous les vendredis de 18h à 20h.

- **l'association Bi'cause** se réunit un lundi soir sur deux au Centre et accueille les personnes bisexuelles.

- **l'association des parents gais et lesbiens (APGL)** se réunit une fois par mois au Centre et

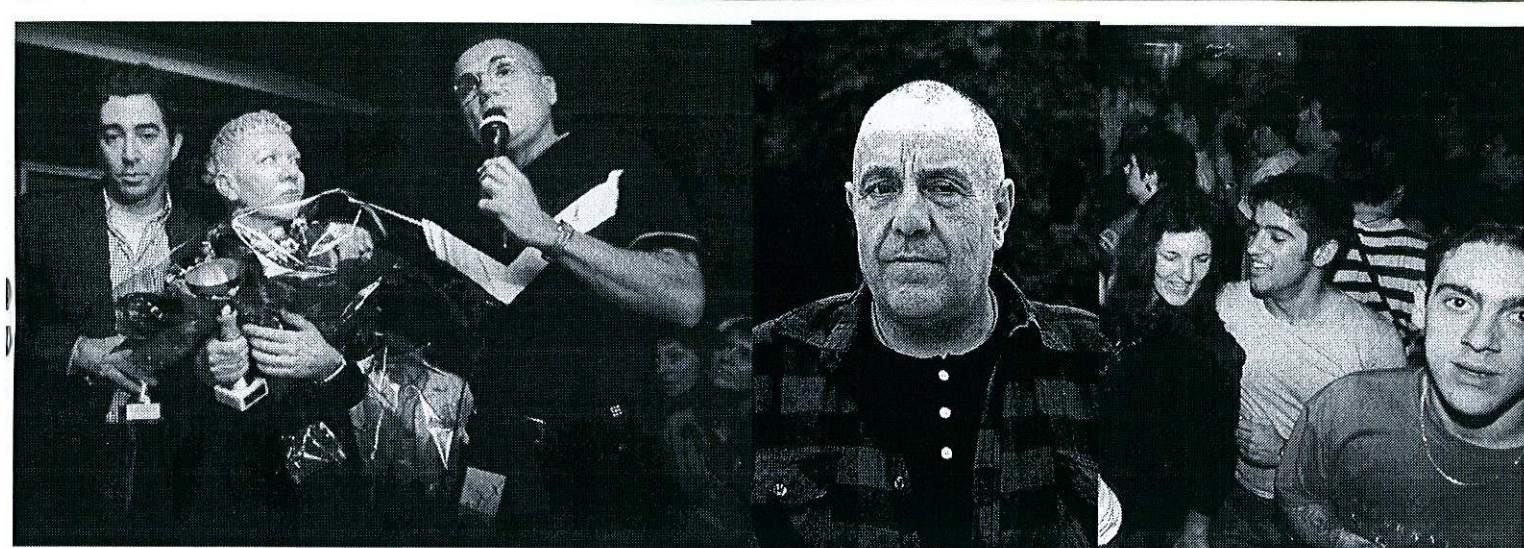
L'orientation vers le dispositif extérieur

Le rôle des volontaires de l'accueil est d'orienter les personnes vers des structures existantes, associatives ou de droit commun en complément des services spécifiques du Centre, ou quand ceux-ci ne peuvent offrir de solutions appropriées.

L'orientation vers telle ou telle structure se fait en fonction de la problématique exposée, et de la proximité géographique avec le Centre gai et lesbien. Ainsi l'hôpital Saint Antoine et le centre de crise psychiatrique de la rue de la Roquette sont par exemple des structures vers lesquelles une orientation est, le cas échéant, prioritairement proposée. Un travail de réseau, en particulier avec des associations partenaires du Centre, pour la plupart des associations de lutte contre le sida, permet également d'aiguiller les personnes au mieux, vers des interlocuteurs privilégiés.

« ...Nous voudrions avec mon amie avoir un enfant, et nous nous posons beaucoup de questions entre autres sur l'insémination artificielle, sur nos droits, sur les droits qu'aura mon amie à la naissance de l'enfant, puisque nous avons décidé que je le porterai... »

Fabienne, courrier reçu le 23/10/97.



Soutien à la vie associative

Dès l'origine, le Centre gai et lesbien s'est donné pour mission de soutenir sur un plan logistique les associations adhérentes en leur proposant un ensemble de services.

Ces services ont pour objectif de faciliter le fonctionnement des associations, et particulièrement des nouvelles, de réduire leurs coûts en bénéficiant de conditions tarifaires avantageuses, et plus globalement d'accompagner, dans la mesure du possible, leur développement.

Les principaux services proposés sont les suivants :

- domiciliation au Centre gai et lesbien
- utilisation de la photocopieuse et de la machine à affranchir.
- mise à disposition de salles de réunion, ou de salles de permanences téléphoniques ou d'accueil.
- diffusion de la documentation des associations, affichage.
- conseils, le cas échéant, en matière juridique et de gestion (comment monter un dossier de subvention ? quels sponsors démarcher ? etc.).

En 1997, sur trente associations homosexuelles domiciliées au Centre, près d'une vingtaine se sont réunies en soirée, au local, à un rythme hebdomadaire ou mensuel.

Le Centre gai et lesbien met aussi régulièrement ses locaux à disposition des associations souhaitant organiser un événement ponctuel comme par exemple le brunch annuel des Frontrunners (joggers gais), l'accueil de jeunes berlinois par le MAG dans le cadre d'un échange annuel Paris/Berlin, etc.

La dynamique crée autour du Centre a permis depuis quelques années le développement de nouvelles associations et une plus large mobilisation de bénévoles. Certains groupes internes au Centre se sont même durant la période constitués sous forme associative. Le groupe bisexuels du Centre gai et lesbien est ainsi devenu en quelques mois l'association Bi'cause.

Un autre exemple de soutien aux associations est la participation du Centre, aux côtés d'un large collectif d'associations, au redressement du Patchwork des Noms, en grande difficulté financière. Le Centre est donc représenté au sein du Conseil d'Administration du Patchwork des Noms, et s'est même engagé auprès de l'administrateur judiciaire à soutenir l'association sur un plan logistique quand c'était possible, ainsi que sous la forme d'un don.

Actions culturelles

Le Centre gai et lesbien a également toujours eu la vocation d'être un espace de culture.

La bibliothèque du Centre gai et lesbien contient à ce jour deux milles livres et magazines, dont les collections quasi-complètes de Gai Pied, de Masques, d'Arcadie, de Lesbia, etc.

Compte tenu de l'étroitesse des locaux du Centre et des travaux réalisés en août 97 pour disposer de plus de bureaux, la bibliothèque s'est délocalisée début 1998 dans les locaux de Sida Info Service, boulevard de Charonne dans le vingtième arrondissement de Paris.

Unique en son genre pour sa spécificité thématique, la bibliothèque du Centre gai et lesbien est ouverte au public, mais reçoit principalement des étudiants et chercheurs travaillant sur un mémoire ou une thèse. Les volontaires de la bibliothèque accueillent et orientent également souvent les personnes vers d'autres services du Centre, l'emprunt ou la consultation d'un ouvrage n'étant qu'un prétexte pour obtenir des informations plus larges.

Des œuvres de jeunes artistes sont également régulièrement exposées sur les murs du Centre.

En 1997, plusieurs artistes ont montré leurs œuvres (peintures, photographies, sculptures, etc.) dont Frank Rezzak, Mike et Saverio Con-fusionne, Marc Alexandre, Orélie, Alain Burousse...

Dans le cadre de l'Europride, une exposition de Patrick Forestier, photographe, s'est tenue dans les locaux de l'Eurocentre rue du Bourg-Tibourg, Paris 4ème, et y a rencontré un vif succès.

Plusieurs rencontres publiques avec des auteurs, des artistes, des cinéastes ont également eu lieu au Centre tout au long de l'année.

Régulièrement, des projections publiques de documentaires ou de films en vidéo ont aussi été proposées aux usagers et volontaires, en présence des acteurs ou auteurs.

En mai et juin 1997, pendant trois samedis après-midi consécutifs, s'est tenue au Centre une série de débats organisés par l'association culturelle le ZOO, sur le thème du Genre (Queer).

Enfin, le Centre gai et lesbien diffuse largement, chaque année, les informations relatives à de nombreuses manifestations culturelles qui ont lieu sur Paris (spectacles de danse, films, théâtres, concerts...). Des partenariats, encore trop rares, sont parfois organisés autour d'événements culturels particuliers. Ainsi, en 1997, a eu lieu une avant-première

**SOUTIEN
A LA VIE
ASSOCIATIVE,
LOISIRS,
EVENEMENTS
ET ACTIONS
CULTURELLES**



Photos (de gauche à droite) :

- 1 / animation musicale au Café positif
- 2 / Sonia Guessab, volontaire cafétéria
- 3 / invitation au vernissage de l'exposition de Patrick Forestier « La vie en rose », à l'Eurocentre, juin 97
- 4 / Bernard Saes, volontaire séjours
- 5 / Line Renaud au CGL, accueillie par Alexis Meunier, directeur
- 6 / flyer du Fest Noz gai et lesbien organisé par le CGL au Tango

re du film « Une vie normale » distribué par la société MK2 au profit du Centre gai et lesbien et de l'association des parents gais et lesbiens.

Si le Centre a su initier plusieurs manifestations culturelles ou pu s'y associer au cours de l'année, il reste néanmoins, faute de moyens humains et financiers suffisants, et faute d'espace, très en dessous de ses objectifs de départ. C'est pourquoi, cet aspect essentiel de l'activité de l'association doit être une priorité de développement pour les années à venir.

Événements

Le Centre gai et lesbien organise également de manière régulière des événements festifs, dans ses locaux comme à l'extérieur. Deux grands événements ont marqué la vie du Centre en 1997 :

- la « Folle semaine », durant la première semaine du mois de février, ponctuée d'événements en tous genres (soirées, événements associatifs et commerciaux...).

L'organisation d'une grande soirée de prestige le 8 février à l'Opéra Bastille, avec le soutien de Sida Info Service, a constitué le temps fort de cette semaine de festivités. Juliette Gréco, marraine de la soirée, Didier Eribon et Elisabeth Lebovici, élus à cette occasion gai et lesbienne de l'année écoulée (après Arnaud Marty-Lavauzelle et Gwen Fauchois en 1995) ont été les acteurs principaux du succès de cet événement.

- l'Europride 97 a également été un moment mobilisateur pour de nombreux acteurs de la communauté homosexuelle. Le Centre gai et lesbien y a pris toute sa place en assurant notamment l'accueil des participants venus de l'Europe entière à l'Eurocentre, au cœur du Marais, en partenariat avec le Kiosque Info Sida, le SNEG, le CGPIF et la SOFIGED. En dix jours, ce sont près de 20 000 personnes qui ont été accueillies dans cet espace situé rue du Bourg Tibourg. La participation du Centre à l'Europride s'est également traduite par l'organisation d'un dîner de prestige au restaurant Altitude situé au premier étage de la Tour Eiffel. Le stand du Centre gai et lesbien à l'Eurosalon a enfin permis aux volontaires présents d'informer plusieurs milliers de personnes sur l'ensemble des services de l'association.

Trois grands créateurs de mode (Yves Saint Laurent, Agnès B., Jean-Paul Gaultier) ont marqué leur soutien au Centre gai et lesbien en concevant chacun un

tee-shirt vendu au profit de l'association à l'occasion de cet événement exceptionnel.

A une échelle plus modeste, le Centre gai et lesbien a également organisé en 1997 plusieurs soirées à thème rue Keller (Saint Patrick, soirée créole, Halloween, réveillons de Noël et du jour de l'an...). En novembre 1997, le Centre a aussi organisé, avec beaucoup de succès, son tout premier Fest Noz gai et lesbien au Tango. Bretons et bretonnes étaient au rendez-vous.

Quand l'association n'est pas elle-même à l'origine d'une manifestation, elle y trouve souvent sa place en tenant un stand d'information et d'accueil (par exemple, au Festival cinématographique lesbien organisé par Cineffable, aux soirées de Lesbia Magazine, au Queen à l'occasion du 1er décembre 1997, etc.).

« ...J'habite en Province, dans une petite ville, et il est très très difficile de vivre sa vie sans que tout le monde soit au courant (), je ne peux pas en parler à ma famille, elle n'accepte pas l'homosexualité, ou à des proches, ils le répèteraient à ma famille et ça irait très mal. J'ai vraiment envie de parler... ».

Sophie, courrier reçu le 12/11/97.



La diversité des problématiques exposées dans le cadre de l'accueil des personnes, et l'objet même de l'association qui s'est donnée pour mission de combattre toute forme de discrimination liée à l'orientation sexuelle placent de fait le Centre gai et lesbien au cœur des nombreux débats concernant les homosexuels.

Le Centre est donc un lieu de réflexion privilégié sur les questions des droits des homosexuels, leur rôle social, leur place spécifique face au sida, etc. La réflexion et l'expérience nourrissent ainsi les propositions communautaires que le Centre peut être amené à formuler. Le rôle pilote et unique de l'association l'expose également aux débats médiatiques qui ponctuent l'actualité sociale et politique. Pas une semaine ne passe sans que le Centre ne soit sollicité sur tel ou tel sujet par des journalistes pour une interview, un reportage, un commentaire...

Le groupe Droits des lesbiennes et des Gais (D.L.G.)

Ce groupe, composé d'une quinzaine de volontaires, a été créé en 1996 pour identifier les problèmes évoqués au cas par cas par les usagers du centre, et proposer des solutions globales sur le plan juridique, social et politique. Son objectif est de porter les revendications du Centre au moyen d'actions de diverses natures (actions de lobbying, participation à des manifestations, rencontres avec les acteurs politiques et institutionnels...).

En 1997, l'activité du groupe a été particulièrement riche :

- les principales revendications du Centre gai et lesbien au cours de l'année ont été axées sur l'accès au mariage pour les couples de même sexe, ainsi que la refonte législative du concubinage pour qu'il ouvre enfin des droits à tous les couples, hétérosexuels et homosexuels.

Ces revendications ont abouti à la rédaction d'une plate-forme politique fondatrice de la ligne politique de l'association, listant toutes les discriminations concrètes dont peuvent être victimes les homosexuels, et détaillant un ensemble de mesures à revendiquer, toutes basées sur le principe fondamental d'égalité des droits entre homosexuels et hétérosexuels, notamment sur la question du couple. Fin 1997, le Centre a adressé cette plate-forme à l'ensemble des parlementaires. Pour le Centre gai et lesbien, l'égalité juridique pour les homosexuels doit pouvoir s'appliquer dans tous les domaines, et est le préalable indispensable pour la conquête de l'égalité tout court.

- participation, la veille de l'Europride, à une conférence de presse initiée par Aides Fédération aux côtés de la Ligue des Droits de l'Homme et du Syndicat de la Magistrature pour rappeler les discriminations dont sont victimes les couples homosexuels et interpeller l'opinion publique et les politiques pour y mettre fin et trouver rapidement une solution juridique satisfaisante.

- poursuite de l'aide apportée à plusieurs homosexuels étrangers ayant fait une demande d'asile politique en France. L'obtention pour la première fois, en décembre 1996, grâce au soutien d'Act Up-Paris et du Centre gai et lesbien, du statut de réfugié politique pour un ressortissant algérien ayant été persécuté dans son pays pour avoir créé une association homosexuelle et de lutte contre le sida a ouvert la voie à de nouvelles perspectives. Trop de pays dans le monde persécutent encore en toute légalité les homosexuels. La France, excepté pour le cas de la personne précitée, a malheureusement toujours occulté les persécutions liées à l'homosexualité des demandeurs d'asile.

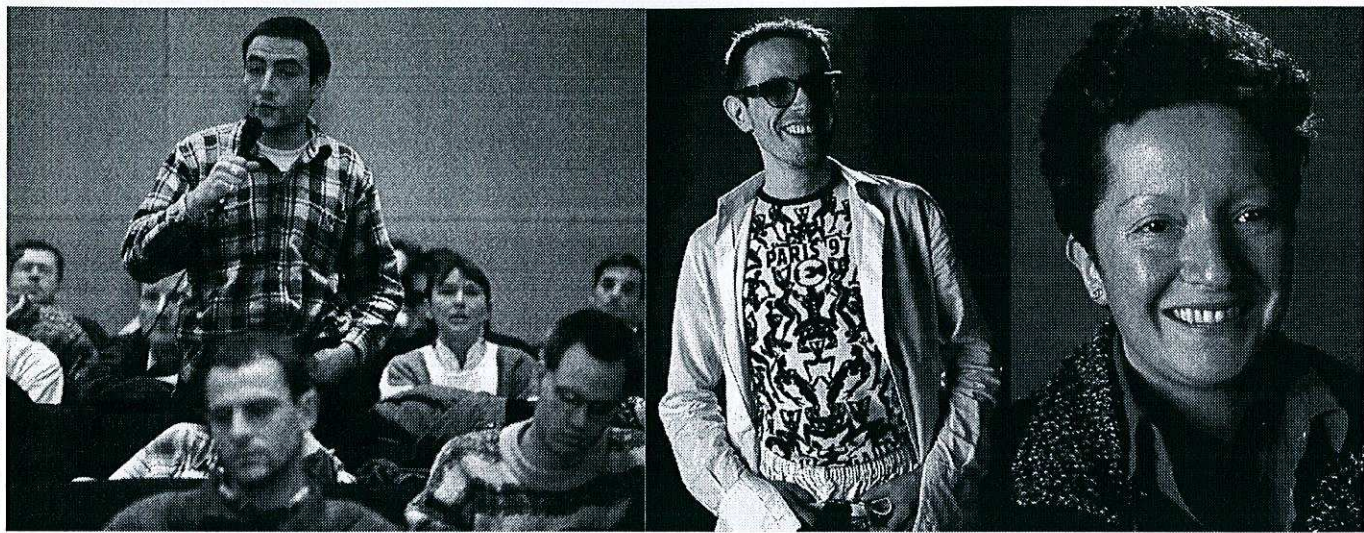
- engagement du Centre gai et lesbien aux côtés des sans papiers, participation aux différentes manifestations ayant eu lieu dans l'année, et relais de la pétition des homosexuels pour les sans-papiers initiée par Elisabeth Lebovici et Didier Eribon (lesbienne et gai de l'année 1996). Les couples homosexuels binationaux se tournent régulièrement vers le Centre pour faire part de la situation dramatique dans laquelle peut se retrouver le concubin étranger, risquant à tout instant l'expulsion vers son pays d'origine. La situation inacceptable des sans-papiers en France est aggravée pour les homosexuels dont les couples ne bénéficient d'aucune reconnaissance légale.

- interpellation et rencontre pendant la campagne des législatives de plusieurs candidats sur la question de la reconnaissance légale des couples homosexuels : Laurent Dominati (UDF élu), Jean-Michel Goustour (Divers droite) et Dominique Bertinotti (PS) pour la 1ère circonscription de Paris; Patrick Bloche (PS élu) et Corinne Lepage (majorité présidentielle, alors ministre en exercice) pour la circonscription dont dépend le Centre gai et lesbien. Ces deux derniers, favorables au contrat d'union sociale, sont venus visiter nos locaux et rencontrer usagers et volontaires.

- mobilisation autour de la fermeture de plusieurs établissements gais parisiens à l'automne, et organisation en deux jours d'une manifestation de protestation le 7 septembre rue des Archives ayant rassemblé près de 3000 personnes.

- rencontre au cours du dernier trimestre 1997 du

**DEBATS,
PROPOSITIONS
COMMUNAUTAIRES,
RÔLE SOCIAL
ET POLITIQUE
DU CENTRE,
LE 3 KELLER.**



Photos (de gauche à droite) :

1 / Christophe Hannequin, président, lors d'un colloque sur le Contrat d'Union Sociale
2 / Alain Cabello, volontaire cafétéria
3 / Diana Ramirez, secrétaire administrative
4 / couvertures du 3 Keller en 1997
5 / Docteur Suzanne Guglielmi de la Direction Générale de la Santé-Division sida lors d'un débat CGL/Sida Info Service sur le dépistage et les traitements précoces
6 / Bertrand Forest et Christophe Marcq, respectivement anciens trésorier et secrétaire général du CGL

Groupe des Verts de l'Assemblée Nationale, ce qui a été l'occasion d'exposer à nouveau les positions du Centre sur l'accès aux droits pour les homosexuels.

- lancement en octobre 1997 d'un projet à vocation interassociative concernant les situations de détresse (fragilité psychologique, suicide, échec scolaire, marginalisation sociale...) auxquelles sont souvent confrontés les jeunes homosexuels. L'objectif est d'aboutir courant 1998 à la rédaction d'un ensemble de propositions communes destinées à la sensibilisation des responsables institutionnels et politiques en charge de ces questions.

Tout au long de l'année, le groupe Droits des lesbiennes et des gais a également développé des contacts avec d'autres associations autour de projets communs, comme par exemple avec Act Up-Paris (situation des homosexuels et des malades du sida dans les prisons...), Amnesty International (soutien des demandeurs d'asile homosexuels...), Droits Devant (soutien des homosexuels sans papiers...), la Fédération AIDES (reconnaissance juridique des couples homosexuels et accès au mariage...).

Les débats avec Sida Info Service

Fin 1997, le Centre a lancé en partenariat avec Sida Info Service et avec le soutien de radio FG et du journal Ex Aequo une série de débats mensuels et publics concernant directement les problèmes que rencontrent les homosexuels face au sida.

L'homophobie demeure en effet l'un des facteurs les plus importants de fragilisation et de vulnérabilité sociale face à l'épidémie. Les informations concernant le sida sont par ailleurs de plus en plus difficiles à décrypter pour les personnes : complexité croissante des traitements, observance, prophylaxie précoce... Enfin, on constate toujours autant de réticences à évoquer clairement les questions intimes liées à la sexualité, qu'il s'agisse de la sienne ou de celle des autres. C'est pourquoi le Centre gai et lesbien et Sida Info Service qui sont souvent les premiers interlocuteurs de séropositifs, des malades ou de ceux qui s'interrogent sur le VIH ont décidé de mettre en place ce projet de débats.

Les deux premiers débats ayant eu lieu en 1997 ont eu pour thème :

- Expositions sexuelles au VIH, quelles réponses ?
- Les lieux de consommation sexuelle sont-ils des lieux de sexualités à risques ?

Ces débats rassemblent un public d'une quarantaine de personnes en moyenne. Les invités sont principalement des représentants d'associations travaillant sur le terrain, des pouvoirs publics, et du secteur psychosocio-médical.

Les rencontres inter-associatives, et les propositions communautaires.

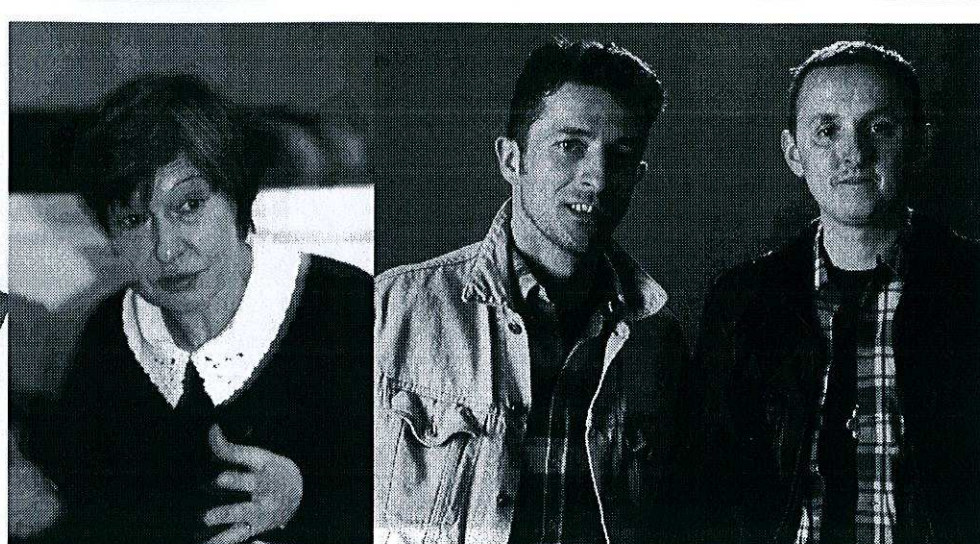
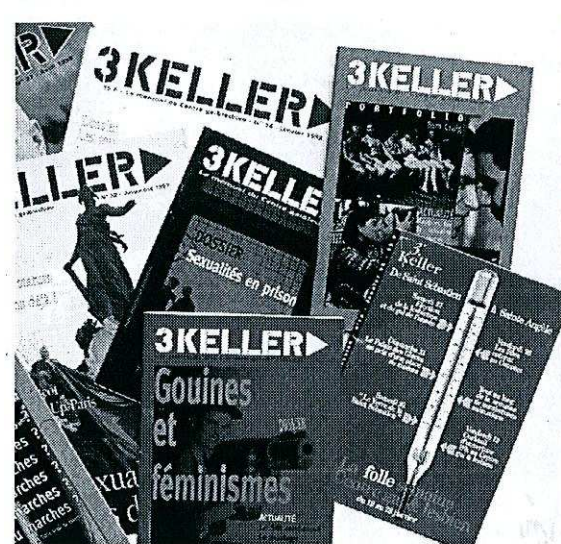
En 1997, le Centre gai et lesbien a participé à une série de rencontres et d'ateliers de réflexion inter-associatifs initiés par la DASS de Paris (dans le cadre de la programmation des actions DASS pour 1998-2000) et Ensemble Contre le sida (dans le cadre de l'optimisation de la répartition des fonds du Sidaction 98 et d'une réflexion sur la notion d'actions de santé communautaire).

Ces différentes initiatives ont permis aux structures participantes (le Bus des Femmes, Asud, Médecins du Monde, Migrants santé, Emmaüs, le PASTT, Espoir Goutte d'or, Aides Ile de France, association des Tunisiens de France, Le Kiosque Info Sida, etc.) de confronter leurs expériences de terrain face au sida et aux demandes exprimées par les populations concernées, toxicomanes, homosexuelles, prostituées, transsexuelles...

Ces rencontres ont mis en évidence la nécessité d'une approche globale de la personne, tant sur le plan médical, social, ou psychologique, approche malheureusement rendue difficile, en terme de soutien financier, par le cloisonnement des institutions sociales et de santé publique.

Le concept de santé communautaire, né de l'expérience des associations de lutte contre le sida, reste encore trop peu connu en France, et nécessite de la part de tous les acteurs de terrain une véritable mobilisation pour une reconnaissance institutionnelle.

Ces ateliers de travail ont, enfin, mis l'accent sur les problèmes communs rencontrés par les associations, à savoir un besoin de professionnalisation des services proposés par chacune, et un besoin de diversification des sources de subventions.



Quatre années de savoir-faire et d'expertise, et la perspective de nouvelles pistes à trouver pour les actions à conduire.

Depuis l'ouverture de son local rue Keller, et malgré les difficultés rencontrées en interne comme en externe pour mener de front toutes ses activités, le Centre gai et lesbien a acquis un savoir faire spécifique et unique qu'on lui demande de plus en plus régulièrement de faire connaître et de faire partager.

Ainsi, les sollicitations diverses d'intervention en tant qu'acteur de terrain et d'expert se sont multipliées. En 1997, par exemple, le directeur et la coordinatrice des actions sociales et de lutte contre le sida de l'association ont été invités à animer un module de formation pour les élèves de 3ème année de l'Institut de Formation en Travail Social de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, à Paris.

Cette expérience sera reconduite en 1998, à la demande de la responsable pédagogique de l'Institut.

La valorisation de l'expérience acquise par les volontaires et les permanents du centre se concrétise aussi par leur participation à certains projets d'actions communautaires novateurs.

Au cours du dernier trimestre de 1997, s'est ainsi constitué un groupe inter-associatif de travail sur les questions de prévention de la toxicomanie, et particulièrement de l'ecstasy en milieu homosexuel (boîtes de nuit, bars, etc.) rassemblant, outre le Centre gai et lesbien, le Kiosque Info Sida Toxicomanie, Radio FG, l'Association des Médecins Gais, Sida Info Service, et Action Jeunes Conseil Santé (AJCS). Des propositions d'actions seront faites par le groupe à différents partenaires institutionnels courant 1998.

Le 3 Keller

Le 3 Keller est le journal mensuel du Centre gai et lesbien, diffusé gratuitement à plus de 15 000 exemplaires sur plus de cent points de distribution à Paris, et envoyé à une trentaine d'associations de Province.

Le 3 Keller est un outil essentiel de communication sur les activités du Centre vers l'extérieur. Il a pour particularité d'être un journal associatif, et donc moins lié que d'autres supports à l'actualité. Sa mission est d'apporter un éclairage différent aux sujets traités par d'autres médias, et de se faire le reflet des revendications du Centre. Le 3 Keller est aussi un support d'information et de prévention du sida auprès des homosexuels. Plusieurs pages sont consacrées à des témoignages de personnes ou à des questions d'actualité liées à la maladie, en complément des campagnes de sensibilisation faites par le CFES.

En 1997, le 3 Keller a suspendu sa parution pendant cinq mois (de juillet à novembre) pour permettre à

l'équipe des rédacteurs de se renouveler et de travailler à une nouvelle formule, moins coûteuse.

Depuis décembre 1997, paraît donc tous les 15 du mois cette nouvelle formule (nouvelle maquette, nouveau format, nouveau papier, et nouvelle équipe).

Le Centre gai et lesbien et les médias.

En quelques années, le Centre gai et lesbien est devenu un interlocuteur quasi incontournable des médias sur les questions liées à l'homosexualité.

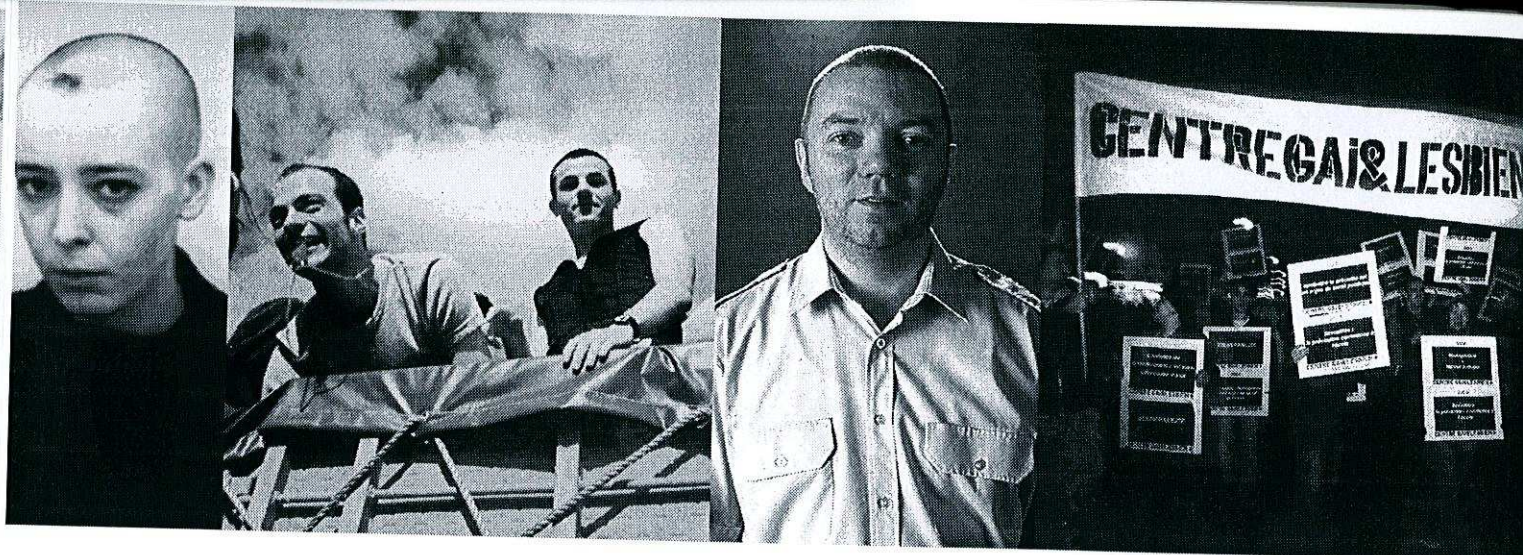
Il est vrai que les demandes de témoignages, notamment dans le cadre d'émissions telles « Sans aucun doute », « c'est l'heure » sont nombreuses. Si le Centre accepte la plupart du temps de relayer les appels à témoins auprès de ses usagers, il se réserve le droit d'y faire participer ses représentants à la condition qu'ils soient présentés comme tels sur le plateau et que le sujet le justifie.

Le Centre est par ailleurs de plus en plus sollicité par des journalistes sur des questions d'actualité touchant les homosexuels (Europride, fermetures des établissements gais en septembre 1997, déclarations d'Élisabeth Guigou sur le Contrat d'Union Sociale, etc.)

Le recrutement à mi-temps, en novembre 1997, d'une chargée de communication a permis de mieux canaliser les demandes des journalistes et, inversement, de leur adresser régulièrement nos communiqués de presse sur tel ou tel sujet. Ainsi, jamais le Centre n'a été autant présent, du fait de ses activités ou de ses positions dans la presse gaie depuis ce suivi professionnel.

Pour conclure

En quatre ans, le Centre gai et lesbien s'est imposé comme un acteur majeur de la communauté homosexuelle et des débats qui concerne les homosexuels. Les revendications du Centre, ses positions sur différents sujets, sont loin de représenter « la parole des homosexuels » mais elles reflètent bien les préoccupations et les interrogations des personnes qui chaque jour se tournent vers le Centre pour y trouver une réponse, un soutien, un réconfort. Les propositions faites par le Centre mettent l'accent de manière réaliste sur les dysfonctionnements d'une société qui peine à prendre en compte les particularismes, et à s'attaquer aux inégalités les plus criantes de ses textes de lois.



RAPPORT FINANCIER 1997

Note du trésorier

Les comptes annuels 1997 reflètent une stabilisation des coûts supportés par les activités quotidiennes du Centre, auxquels viennent se rajouter les coûts occasionnés pendant l'année par deux événements majeurs et ponctuels : la Folle Semaine (février 1997) et l'Europride (juin 1997).

Pour la deuxième année consécutive, le Centre gai et lesbien affiche un déficit comptable non négligeable par rapport au budget global réalisé (-266 952 francs pour 97). L'augmentation des produits par rapport à 1996 ne couvre pas le volume de charges de l'année.

Ce déficit s'explique à travers l'analyse de certaines charges, sous-estimées ou exceptionnelles, comme par celle des produits reçus par l'association pendant l'exercice. Explications.

Concernant les charges :

- les charges de fonctionnement courantes restent stables par rapport à 1996. L'incidence du recrutement à temps partiel d'abord d'une secrétaire (contrat CES) en mai, puis d'une chargée de communication en novembre est faible.
- les charges occasionnées par l'Europride et principalement affectées au fonctionnement de l'Eurocentre ont été couvertes par une subvention ponctuelle de la DASS de Paris d'un montant de 140 000 francs.
- une perte d'environ 90 000 francs a été enregistrée sur la seule Folle Semaine dont le point d'orgue était une grande soirée de prestige à l'Opéra Bastille le samedi 8 juin. Cette soirée, parrainée par Juliette Gréco, a consacré l'élection du gai et de la lesbienne de l'année 1996. La perte s'explique par des frais de location d'espace et de personnel très élevés, par une mauvaise maîtrise des dépenses engagées sur l'événement compte tenu des délais très courts d'organisation, par une rupture de stock de pièces de monnaie aux bars au moment de plus grande affluence rendant impossible toute vente de consommations durant deux heures, ainsi que par un nombre d'entrées payantes insuffisant (1700 entrées réalisées pour 2000-2500 prévues). Cet événement a indéniablement été un succès pour le Centre gai et lesbien en terme d'image, mais un réel échec financier.
- le règlement à l'amiable d'une amende de 25 000 francs pour mauvaise tenue de billetterie sur trois soirées qui avaient été organisées par le Centre en 1995 a constitué une charge exceptionnelle. En effet, le Centre gai et lesbien a fait l'objet d'un contrôle a posteriori par la Direction des Services Fiscaux. De bonne foi, les souches conservées ont été présentées à l'inspecteur qui ne les a pas jugées conformes (2 volets au lieu de 3, numéros de souches ne se suivant pas systématiquement, etc.). Ce non respect de règles fiscales qui restent, pour une grande majorité d'associations dont l'objet principal n'est pas l'organisation de spectacles, incon-

nues aurait pu valoir au Centre une amende beaucoup plus importante (jusqu'à près de 300 000 francs !).

- le Centre a supporté un montant de charges financières de 24 296 francs (contre 6817 en 96) dû à une situation de découvert bancaire quasi permanent pendant l'année du fait de versements tardifs de subventions.

- compte tenu de la difficile situation de trésorerie pendant l'année, l'association n'a pas toujours pu honorer le règlement de ses cotisations sociales dans les délais, ce qui a généré des majorations de retard d'organismes sociaux considérées comme revêtant un caractère exceptionnel.

Concernant les produits :

- la non-obtention de subventions de fonctionnement attendues qui auraient permis de couvrir une plus grande partie des activités de services aux personnes menées par le Centre (par exemple la demande de subvention adressée à la Ville de Paris est une nouvelle fois restée lettre morte) révèle comme en 1996 le caractère structurellement déficitaire de l'association.

Si l'on constate néanmoins que le montant des subventions octroyées au centre en 1997 (DASS de Paris, CARMIF, Direction Générale de la Santé Division sida, Ensemble Contre le sida) est en nette augmentation par rapport à 1996, cela reste encore insuffisant pour faire face aux besoins du Centre.

- la stabilisation des ressources hors subventions est liée à la fois à un manque d'optimisation de certaines ressources comme les dons ou les recettes publicitaires, et à l'atteinte d'un rythme de croisière pour certaines activités commerciales comme la cafétéria.

Le recrutement envisagé en cours d'année d'une personne chargée du développement des ressources hors subventions n'a pu se faire faute de moyens suffisants.

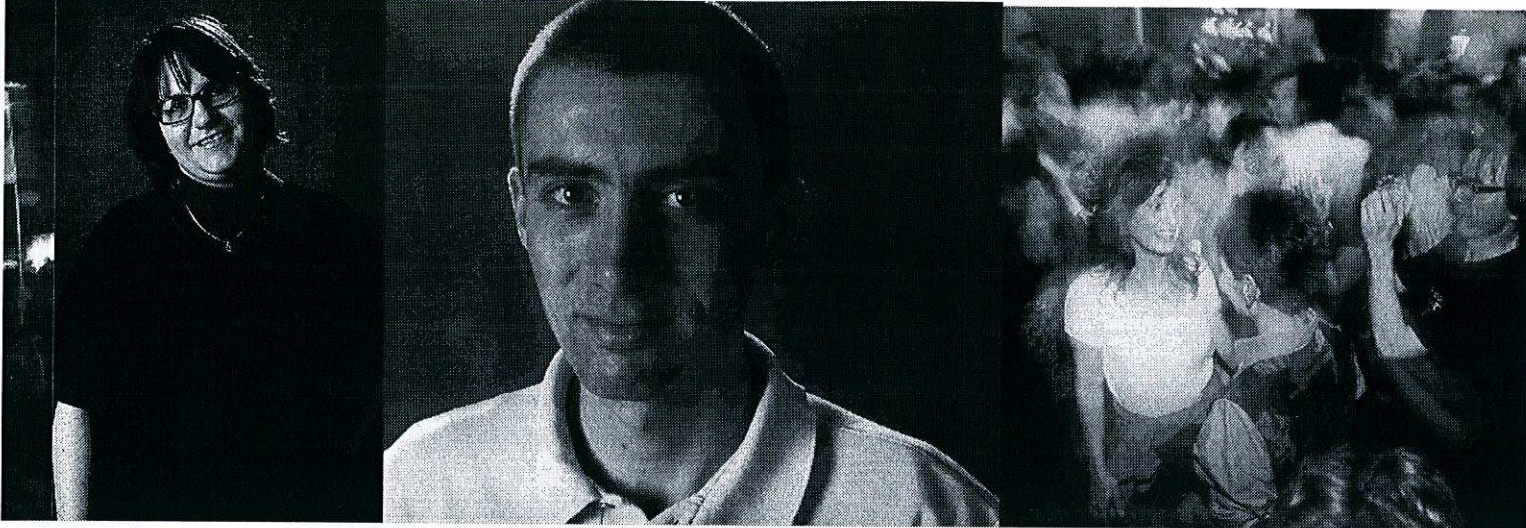
La suspension de parution du 3 Keller, le journal du Centre gai et lesbien, durant 5 mois a permis cependant de stopper les pertes importantes enregistrées en début d'année (près de 70 000 francs en cumulé sur les 6 premiers numéros) et de publier en décembre 97 une nouvelle formule mensuelle moins dispendieuse et permettant au moins l'équilibre financier.

Remarques à propos du bilan :

- le déficit enregistré, consécutif à celui de 1996, vient donc gréver le fonds associatif du Centre gai et lesbien qui se retrouve pour la première fois négatif depuis la création de l'association.

- la provision pour risques d'un montant de 66 000 francs est liée au litige toujours en cours concernant le projet de déménagement avorté rue aux Ours en 1996.

- le montant des dettes fiscales et sociales sont en augmentation par rapport à 1996. Les dettes fiscales concernent la TVA, et résultent du redressement fiscal dont a fait l'ob-



jet le Centre gai et lesbien pour les années 1993/94/95 (incidence sur 1996 et 97). L'ensemble de ces dettes font l'objet d'échéanciers de règlement acceptés par les organismes concernés.

Pour conclure, le retour à l'équilibre budgétaire, subordonné principalement à l'octroi de subventions à hauteur des besoins de l'activité du Centre est un objectif prioritaire pour 1998, faute de quoi la continuité de l'exploitation, a minima en l'état, ne pourra plus être assurée.

Photos (de gauche à droite) :
 1 / Michela Frigiolini, chargée de communication
 2 / sur le char du CGL lors de l'Europride 97
 3 / Bertrand Lemesle, volontaire accueilli
 4 / participation du CGL à la manifestation organisée dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida, 1/12/97
 5 / Christine Waigl, volontaire Droits des lesbiennes et des gays
 6 / Yann Couepel, volontaire accueil
 7 / soirée au Tango

HENRI RABOURDIN
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 4, RUE TURGOT
 75009 PARIS
 TEL. : 01 47 70 51 20
 FAX : 01 47 70 51 60

Association Centre GAI ET LESBIEN

Association régie par la loi de 1901

Siège Social : 3, rue Keller
 75011 PARIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 1997

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 20 avril 1996, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1997, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre GAI et LESBIEN, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Je vous rappelle que l'activité de l'association est subordonnée à l'obtention de subventions dont le renouvellement n'est jamais certain. En cas d'issue défavorable dans l'attribution de ces subventions, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité de l'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

2 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En plus de l'incidence des faits exposés ci-dessus, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président adressé aux adhérents appelle de ma part l'observation suivante :

Le commentaire concernant la revue « 3, rue Keller » indique que « le résultat net se situe selon les numéros entre 0 et 7 000 francs nets sans aucun travail sur les annonceurs ». Cette affirmation concernerait 1998, car la comptabilité analytique indique que cette activité est déficitaire en 1997.

Paris, 10 avril 1998
 Le Commissaire aux Comptes
 Henri RABOURDIN

Henri Rabourdin

La certification des comptes

HOMOS SANS PAPIERS

Dans le cadre répressif de l'actuelle politique de l'immigration, les gais, lesbiennes et transsexuel/les sans papiers sont doublement discriminés. Parce qu'il n'existe aucune reconnaissance juridique des couples homosexuels, un/e étranger/e qui vit avec un/e français/e de même sexe ne peut obtenir de carte de séjour, comme c'est possible pour les couples mariés. Alors que dans de nombreux pays on discrimine, emprisonne, violente ou exécute des homosexuel/les, le statut de réfugié est quasiment impossible à obtenir pour les gais et les lesbiennes étrangers qui le demandent. Totalement exclus des critères de régularisation, beaucoup de sans-papiers homos n'ont pas déposé de dossier, car ils n'avaient aucune chance d'obtenir un titre de séjour et ont craint d'être fichés, puis expulsés. Que deviendront-ils après le vote des lois Chevènement, qui n'envisagent pas leur situation ?

MANIFESTATION LE 31 JANVIER À 14H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

CENTRE GAI&LESBIEN ►

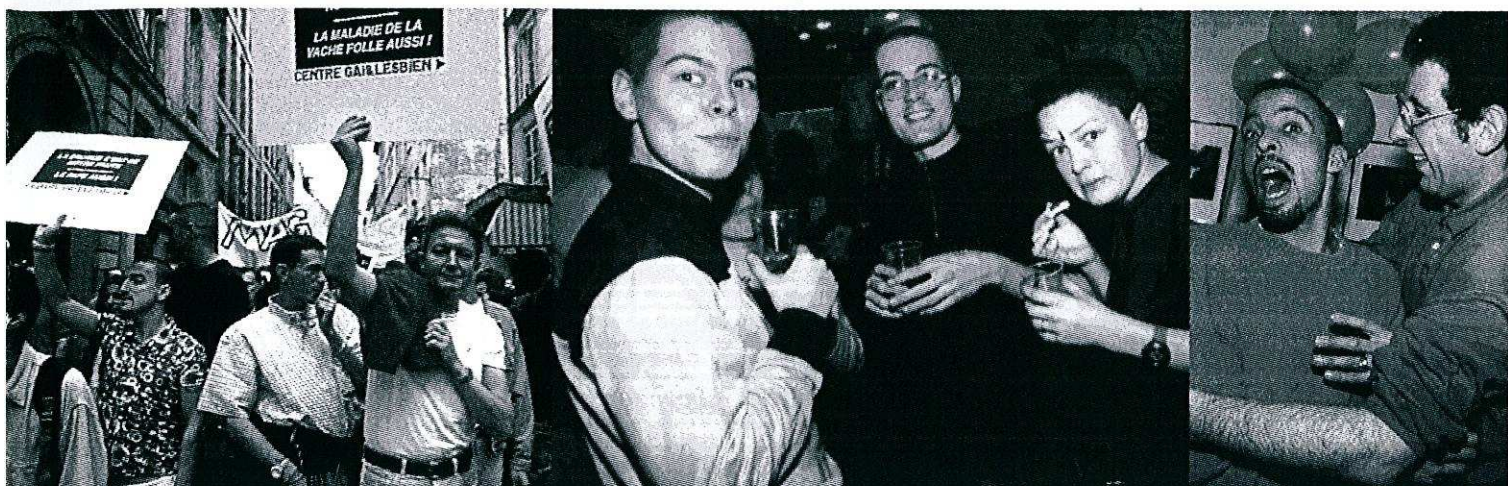


Bilan 1997

ACTIF	1997	1996	PASSIF	1997	1996
ACTIF IMMOBILISÉ			FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles	778		Fonds propres	25 943	25 943
Immobilisations corporelles	79 056	77 774	Réserves	189 475	277 625
Dépôts et cautions	46 500	46 500	Report à nouveau	0	108 948
ACTIF CIRCULANT			Résultat	-266 952	-197 098
Avances et acomptes	141 978		Subvention d'investissement	0	5 835
Clients	78 029	247 452	Provisions pour risques	66 000	109 510
Créances diverses	24 494	21 078	DETTES		
Produits à recevoir	230 901	116 920	Emprunts et dettes financières	37 326	19 122
Disponibilités	207 980	157 678	Fournisseurs	312 800	103 897
Charges constatées d'avance	15 152	39 030	Dettes fiscales et sociales	458 907	252 524
			Autres dettes	1 369	127
TOTAL	824 868	706 433	TOTAL	824 868	706 433

Compte de résultat 1997

CHARGES	1997	1996	PRODUITS	1997	1996
Achats de marchandises	237 712	201 296	Recettes cafétéria et boutique	316 073	236 861
Autres achats, charges extér.	1 479 476	1 272 235	Pub, abonnement, prestations	615 852	717 342
Impôts et taxes	114 451	262 151	Subventions d'exploitation	1 554 925	1 107 169
Salaires et traitements	693 321	566 763	Adhésions	30 900	23 300
Charges sociales	227 930	180 329	Dons	131 201	223 175
Dotat° aux amort./ immo.	62 215	50 374	Reprise / subvt° d'invest.	5 835	14 795
Dotat° aux prov. / actif circulant	6 628	110 821	Reprises / provisions	154 332	81 569
Dotat° aux prov. pour risques	0	66 000	Produits financiers	291	1 314
Pertes / créances irrécouvrables	147 247	0	Produits exceptionnels	3 600	156 616
Autres charges	38 982	29 202			
Charges financières	24 297	6 817			
Charges exceptionnelles	47 702	13 251			
TOTAL DES CHARGES	3 079 961	2 759 239			
Résultat	-266 952	-197 098			
TOTAL	2 813 009	2 562 141	TOTAL	2 813 009	2 562 141



EXTRAITS DE LETTRES REÇUES PAR LE CENTRE

« ...J'aimerais bien vous faire savoir que ma compagne et moi aimerions nous marier le plus rapidement possible, nous voudrions savoir comment faire (), cela est très important pour nous, puis très précieux... ».

Sarah, le 12/9/97.

«Voilà, je vous écris un peu par hasard parce que je me sens un peu (beaucoup) perdu. J'ai une idée imprécise de votre action, mais je ne savais pas trop où m'adresser, donc...(). Bon, j'ai 21 ans, j'ai découvert mon homosexualité il y a deux ans environ et disons que j'ai du mal à encaisser le coup. En fait, ça fait deux ans que je me pose des questions, que je me sens isolé, anormal. Surtout anormal (). J'ai pas envie de me réveiller à 40 ans, être totalement frustré, et me rendre compte que j'ai complètement raté ma vie. Ecrire cette lettre, rien que pour ça, il m'a fallu 2 mois pour y arriver. J'ai vraiment l'impression d'évoluer dans la 4ème dimension ! ».

Cyril, février 97.

« Nous sommes le samedi 13/9/97, il est 14h et je ne sais pas encore qu'à l'instant précis où je vais pousser la porte du CGL, je vais en fait donner un sens nouveau à ma vie et tourner ainsi la page sur plus de 20 années de placard. J'ai 43 ans, je suis mort de trouille(). Dans un sursaut de courage, j'entre et me présente à l'accueil () je suis très tendu, mais très vite la confiance s'installe, le courant passe. J'ai beaucoup de choses à dire et je sens bien qu'il m'écoute.() il y aura d'autres samedis, et chaque fois on avancera un peu plus (). Je me sens de mieux en mieux (), je ne savais pas qu'une telle structure existait, et je regrette un peu le temps perdu... ».

Alain, janvier 98.

« Je vous écris pour recevoir des informations sur le sida. De plus, j'ai 19 ans, et j'ai beaucoup de mal à rencontrer un garçon. Je suis dans un petit village de l'Ardèche, et c'est très difficile d'annoncer son homosexualité. Connaissez-vous des associations de rencontres entre homosexuels ? ».

Damien, septembre 97.

Photos (de gauche à droite) :

1 / tract de soutien du CGL aux homos sans papiers

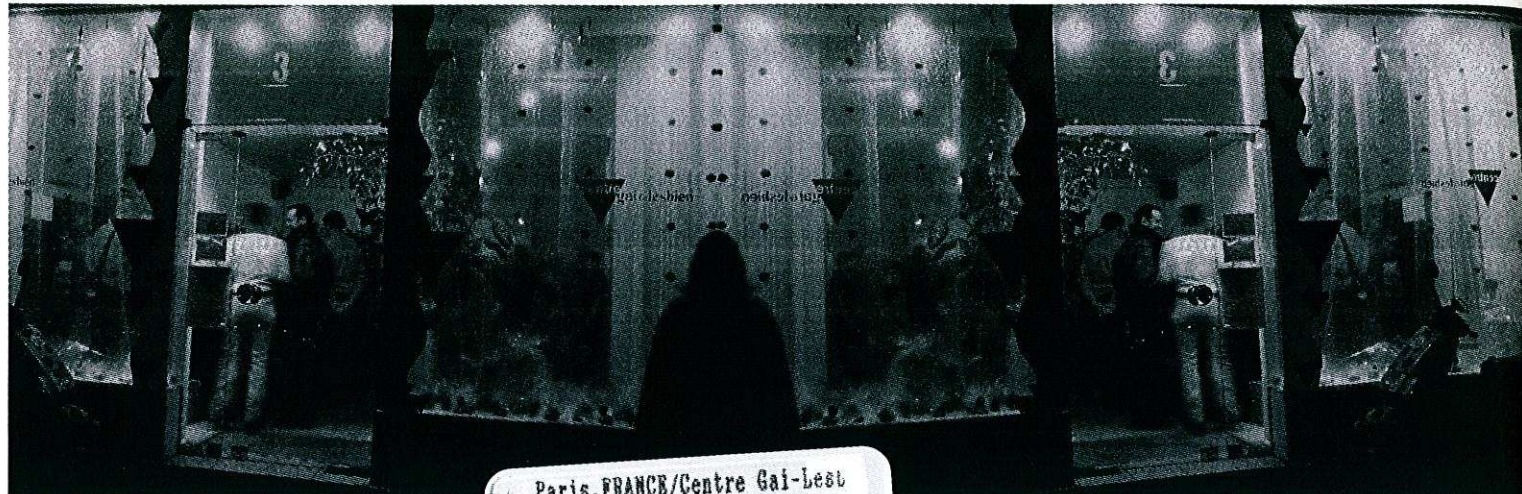
2 / couple d'amoureux lors d'une soirée du MAG

3 / Anne Rousseau et Marine Rambach, volontaires DLG

4 / manifestation contre la fermeture des établissements gais, septembre 97

5 / vernissage au CGL

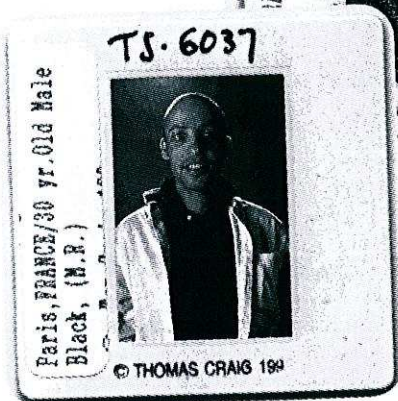
6 / Robert Labuthie, volontaire Café positif et Georges, usager du CGL en grande concentration lors d'un vernissage



Remerciements

DASS de Paris-Mission
sida-toxicomanie,
Caisse Régionale d'Assurance Maladie
d'Ile de France, Direction Générale de la
Santé-Division sida,
Ensemble Contre le sida,
Yves Saint Laurent Couture, Solidarité
sida, le Queen, Tom Craig,
Hervé Latapie pour le Tango,
le Thermik Bar, Madame Sans Gêne, Radio FG, Sida Info
Service,
Ex Aequo et le Groupe Illico,
la SOFIGED, le Kiosque Info Sida,
le SNEG, Maître Ludovic Beaune, Agnès B., Jean-Paul
Gaultier, la Mairie du 11ème ardt de Paris, Aides Arc en Ciel,
le MAG Jeunes gais et lesbiennes, Lesbia Magazine,
Cunéo, PIF, Juliette Gréco
et tous les artistes ayant participé
à la soirée de l'Opéra Bastille,
tous les annonceurs du 3 Keller et des autres supports
de communication du CGL,
tous les partenaires associatifs,
institutionnels, commerciaux, et individuels de l'asso-
ciation, l'ensemble des donateurs et sympathisants du
centre,
toute l'équipe des volontaires,
celles et ceux que nous aurions
oubliés de citer,
et une pensée toute particulière
pour le Docteur Dominique
Delayance,
décédé en juillet 1997.

**Si vous souhaitez
soutenir le Centre
par un don,
adhérer à l'association,
ou rejoindre l'équipe
des volontaires,
contactez-nous.**



CENTRE GAI&LESBIEN ►

3, rue Keller • BP 255
75524 PARIS cedex 11
Lun - Sam 14h -20h, Dim 14h -19h

Accueil : 01 43 57 21 47
Bureau : 01 43 57 75 95
Fax : 01 43 57 27 93